

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	01	EDUCATION	03
TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	07	ECONOMIE	04
RURAL	12	GOVERNANCE PUBLIQUE	15	ENERGIE	01

N° 2326

14 Juin 2021

14 June 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	0007/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA ROUTE COMMUNALE NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

2	Reference	016/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES, DE TELEMETRIE ET DE SERVICING DANS CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-07-2021

3	Reference	N°54/2021/DM/C.EKA/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°54/2021/DM/C.EKA/SGDECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C-ESEKA/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE, REGION DU CENTRE (1ÈRE PHASE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

4	Reference	013/AONO/RE/DK/C-NDELELE/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013 /AONO/RK/DK/C NDELELE/SG/CIPM/2021 DU 04/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE BEKARE BELEKOUBOU (07 KM), DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-06-2021

5	Reference	20/DC/CBO/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°020/DC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES PATURAGES INFESTEES, DE LACOMMUNE DE BETAREOYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [N° 08 /21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 08 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

7

Reference [N° 06 /21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 06 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

8

Reference [4455/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 4455/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 08/06/2021DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS 1, 3 ET 10 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°037/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2021 POUR L'FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE MAROUA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

9

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N°006/CGB/2021 Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°006/CGB/2021 POUR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTET DEMANDE DE COTATION SOUS FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021/COMMUNE DE GAROUA-BOULAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

10

Reference [ADDITIF N°006/CGB/2021 Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°006 POUR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTET DEMANDE DE COTATION SOUS FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021,/COMMUNE DE GAROUA-BOULAL ;

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

11

Reference [005bis/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 BIS/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 DU 09 JUIN 2021POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU TRONCON DE ROUTE ESSOS MAKANG MA MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 08-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	010/AONO/CAY5/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVI? DUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LES CONSEIL? LERS MUNICPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ÈMESOURCE DE FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAY5 – EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-07-2021
13	Reference	0038/DIPL/D12/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT N° 0038/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 14/06/2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
14	Reference	N° _____ 028 C/C-AYOS/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° _____ 028 C/C-AYOS/2021 DU 08 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MBANG.FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
15	Reference	N° _____ 10 /21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° _____ 10 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
16	Reference	N° _____ 05 /21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° _____ 05 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	Reference	020-3087/UYI/DIPD/DPD Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN MINIBUS À L'ENSET DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [N° 11 /21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP](#) [Lire](#)
Titre/objet DÉCISION N° 11 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

19

Reference [ADDITIF N°1 A/S 007/AONO/CAD6/CIPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 6ÈME (MAITRE D'OUVRAGE) PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE L'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT SUS VISÉ, INITIALEMENT PRÉVUE LE LUNDI 14 JUIN 2021 À LA SALLE DE RÉUNION DE LA PRÉFECTURE DU WOURI, EST REPORTÉE AU LUNDI 21 JUIN 2021, DANS LA MÊME SALLE AFIN DE PERMETTRE AU MULTIPLE ENTREPRISES SOLLICITANT SANS CESSER DE SOUMISSIONNER DE DÉPOSER LEURS OFFRES. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A

20

Reference [ADDITIF N°03](#) [Lire](#)
Titre/objet ADDITIF N°03 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N 005 ET 006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2021 POUR :- LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DE DEUX SITES ET CONSTRUCTION DE DALOTS DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET ;- EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX HANGARS COMMERCIAUX EN BRIQUES DE TERRE AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

21

Reference [002/DC/MINTOUL/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/MINTOUL/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 RELATIF A LA RÉNOVATION ET L'ÉQUIPEMENT DU HALL DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 07-07-2021

22

Reference [ADDITIF N° 001 A/S 092/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet ADDITIF N° 001 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MSIE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE SONDEGE HYDROGRAPHIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

23

Reference [07/AONO/CUB/MV/SG/DST/CIPM/2021](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CUB/MV/SG/DST/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021.
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 09-07-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	201687/UYI/SG/DIPD/DPD Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
25	Reference	006bis/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°006 BIS/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU CARREFOUR AVENUE GERMAINE (ENTRÉE MAIRIE YAOUNDÉ 5)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-07-2021
26	Reference	017/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021, RELATIF A LA FOURNITURE D'ORDINATEURS POUR LE COMPTE DE TRADEX
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-07-2021
27	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CAY 1ER/CIPM /21 DU 19/03/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE CONSTRUCTION DES DALOTS AU QUARTIER ETOUDI DERRIERE LE COMMISSARIAT LOT1 AU QUARTIER ETOA MEKI LOT2 CARREFOUR SORCIER LOT3, QUARTIER ZOATOUPSI EKOMBITIE LOT4
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
28	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CAY 1ER/ CIPM /21 DU 20/04/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX PICK UP POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 1ER, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
29	Reference	4457/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°4457/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 08/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIOANAL OUVERT N)037/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2021 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DE RECHARGE POUR L'HUILERIE DE MAROUA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [005/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE : REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE PONT LEP BII-PONT POMLEP A NGONGOS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

31

Reference [N° 07 /21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 07 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

32

Reference [N° 09 /21/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 09 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

33

Reference [N°14/2021/COM/C.EKA/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°14/2021/COM/C.EKA/SG DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C-ESEKA/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE, REGION DU CENTRE (1ÈRE PHASE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

34

Reference [? 0028 DM/C-AYOS/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE ? 0028 DM/C-AYOS/2021 DU 08 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MBANG.FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

35

Reference [201690/UYI/DIPD/DPD](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	005/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE : REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE PONT LEP BII-PONT POMLEP A NGONGOS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
37	Reference	201691/UYI/DIPD/DPD Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
38	Reference	201689/UYI/DIPD/DPD Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
39	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/CAY1ER/CIPM/2021 DU 30/04/2021 POUR LA FOURNITURE PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) EN PROCÉDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
40	Reference	007/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009 /AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CERCLE MUNICIPAL DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
41	Reference	07/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0011/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT 1 ET 2
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	ADDITIF N° 002 A/S 095/AONO/PAD/CIPM-ICAE Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 095/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE : LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIIT :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

43	Reference	014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-07-2021

44	Reference	52/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2021 DU 01/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00052/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2021 DU 01 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT TECHNIQUE DU PROGRAMME C2D SANTE 1. FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-07-2021

45	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CAY 1ER/ CIPM /21 DU 19/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 1ER, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

46	Reference	011/AONO/C.MFOU/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.MFOU/CIPM/2021 DU 26 MARS 2021POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTES AGRICOLES, DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES ROUTES RURALES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA EN 3 LOTS(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-06-2021

47	Reference	55/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2021 DU 01/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00055/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2021 DU 01 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES PROGRAMMES C2D-PILOTAGE, C2D-TRANSVERSAL ET C2D FATEP.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference 020-3087/UYI/DIPD/DPD Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN MINIBUS À L'ENSET DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference 014/AONO/C-BRI/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-BRI/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE KAMBOLEPIKAMBELE III ET AMÉNAGEMENTS CONNEXES DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-06-2021
-----------	---

50	Reference 013/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 DU 08 POUR LA SECURISATION ET LA DELIMITATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE CAMBOLEPI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY; REGION DE L'EST. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-06-2021
-----------	---

51	Reference N° 01 AMI/APN/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01 AMI/APN/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR LA PRE-SELECTION DES CONSULTANTS POUR L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 09-07-2021
-----------	--

52	Reference 011/AONO/CAY5/CIPM/2021 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ÈME SOURCE DE FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAY5 – EXERCICE 2021 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-07-2021
-----------	---

53	Reference 12/AONO/C-MFOU/CIPM/2021 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-MFOU/CIPM /2021 DU 01 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLNDA DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.(PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 29-06-2021
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference	N°14/2021/COM/C.EKA/SG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°14/2021/COM/C.EKA/SG DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C-ESEKA/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE, REGION DU CENTRE (1ÈRE PHASE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
55	Reference	020-3090/UYI/DIPD/DPD Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES N° 20-05/AONO/UYI/ CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE SERVICE DE GARDIENNAGE À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, EN 4 LOTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
56	Reference	006/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 006/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 11 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 23 AVRIL 2021 POUR L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS, ÉDITION 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
57	Reference	001/AAMI/CY/DN/CIPM/2021 DU 11/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/CY/DN/CIPM/2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021»
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-07-2021
58	Reference	020-3085/UYI/SG/DIPD/DPD Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°20-03/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE À LA FMSB DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
59	Reference	008/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	LETTRE D'INVITATION N° 008/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS DE DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference	N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
61	Reference	0004/AONO/CNPBM/CIPM/2021 du 10 juin 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004/AONO/CNPBM/CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU BÂTIMENT ABRITANT L'ANTENNE RÉGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPBM, EXERCICE 2021, IMPUTATION : 55-54-735-03-204-130 000-2220
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-07-2021
62	Reference	001/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO : ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
63	Reference	004/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
64	Reference	N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM)-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference [201688/UYI/SG/DIPD/DPD](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

66

Reference [009/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE D'INVITATION N° 009/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-07-2021

67

Reference [0005/AONO/CNPBM/ CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0005/AONO/CNPBM/ CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR LE CABLAGE DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-07-2021

68

Reference [006/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

69

Reference [N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 DU 07 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) - COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

70

Reference [001/AAMI/C.DSC/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR L'EXECUTION DES PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 30-06-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

71

Reference [006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 05/04/2021 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

72

Reference [011/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

73

Reference [00000026/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 00000026/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS (LISTE RESTREINTE) DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 21 JANVIER 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC) FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) ET DON DU RÉSEAU ET CENTRE AFRICAIN DE TECHNOLOGIE CLIMATIQUE ET DE FINANCE (ACTFCN).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

74

Reference [N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

75

Reference [011BIS/AONO/CMVANGAN/CIPM/2021 DU 01/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011BIS/AONO/CMVANGAN/CIPM/2021 DU 01/06/2021, EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) MINI CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MVANCAN, DEPARTEMENT DE. LA MVILA, REGION DU SUD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

76	<p>Reference 10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 du 09/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 DU 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(O1) FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : CONVENTION N°</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 02-07-2021</p>
-----------	--

77	<p>Reference 007/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-DANS LA COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

78	<p>Reference 07/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM-BGT Lire</p> <p>Titre/objet POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20T AVEC YAP ET COMPACTEUR MANUEL DANS LA COMMUNE DE BANGANGTÉEN PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT ; CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDVEL DE L'EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 29-06-2021</p>
-----------	---

79	<p>Reference 011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 30-06-2021</p>
-----------	--

80	<p>Reference 10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CIVIBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO MANGORON (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE MBEFINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

81	<p>Reference N°005/D/INJS/DAG/ 2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°005/D/INJS/DAG/ 2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONSÉCUTIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

82	<p>Reference N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE À LINTÉ-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

83	<p>Reference 008/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

84	<p>Reference 11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE TIBANG MBE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MBEFINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

85	<p>Reference 14/A/MO/CIPM/CNDAL/2021 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 14/A/MO/CIPM/ CNDAL/2021 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT- DAO N° 11 BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

86	<p>Reference 05/DC/SOCOOPBACOOOP-CA/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 30-06-2021</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

87	<p>Reference 06/DC/SOCOOPBACOOOP-CA/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIR VIDE, ALIMENT DÉMARRAGE PORCELET, ALIMENT CROISSANCE, ALIMENT FINITION) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 30-06-2021</p>
-----------	---

88	<p>Reference 003/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE YOKO- COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

89	<p>Reference 001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 28-06-2021</p>
-----------	---

90	<p>Reference 007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 du 27/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 DU 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOLOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT BUDGET MINTP, EXERCICES 2021</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 21-06-2021</p>
-----------	--

91	<p>Reference 005/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTE - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

92	<p>Reference 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOUIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M. D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE ET TARARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 01-07-2021</p>
-----------	--

93	<p>Reference 020-3086/U/YI/SG/DIPD/DPD Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°20-04/AONO/U/YI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PAVILLON DE LA FMSB À L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

94	<p>Reference 011/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

95	<p>Reference 13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES . À HONTA. SAIO SALASSA ET MAVO TAGUÉ, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 01-07-2021</p>
-----------	--

96	<p>Reference N°013/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°013/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 DU 08 JUIIN 2021 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU MT/BT DE EKOM-NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

97	<p>Reference 010/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET MANKIM-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

98

Reference [N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21](#) [Lire](#)**Titre/objet**

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** 08-07-2021

99

Reference [014/AONO/CNKAF/CIPM/2021](#) [Lire](#)**Titre/objet**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVELEXERCICE : 2021IMPUTATION: 641175 2254 821AUTORISATION : IW02477MONTANT PREVISIONNEL : 25 000 000 TTC

Nature de prestation Autres Infrastructures**Date de cloture** 01-07-2021

100

Reference [N°042 /C/INJS/DAG/2021](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N°042 /C/INJS/DAG/2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

ADDITIF RECTIFICATIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA ROUTE COMMUNALE NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Secréta</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010_/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 pour l'exécution des travaux de traitement des points critiques sur la Route Communale NGUELEMENDOUKA AZOMEKOUT dans 'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SE ANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Secréta</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010_/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 pour l'exécution des travaux de traitement des points critiques sur la Route Communale NGUELEMENDOUKA AZOMEKOUT dans 'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SE ANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Nguelemendouka, le 14 JUIN 2021 à 11H00, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguelemendouka.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Nguelemendouka, le 17 JUIN 2021 à 11H00, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguelemendouka.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

NGUELEMENDOUKA le 10 Juin 2021

Le MAIRE

MIMBANG Alex

TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021,
RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES, DE TELEMETRIE ET DE SERVICING DANS
CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de tuyauterie hydrocarbures, de télémétrie et de servicing dans certaines de ses stations-service.

2. Consistance des prestations

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- L'acquisition des équipements et accessoires ;
- Le montage sur site ;
- Les tests d'épreuve ;
- Le calibrage et l'étalonnage ;
- Les tests de fonctionnement ;
- La réception administrative.

3. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux (02) lots :

- **LOT N°1 : Travaux de tuyauterie hydrocarbures, de télémétrie et de servicing à la station-service TRADEX GAROUA BOULAI ;**
- **LOT N°2 : Travaux de tuyauterie hydrocarbures, de télémétrie et de servicing à la station-service TRADEX NKOLFOULOU GMI.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans le domaine de la fourniture et l'installation des équipements hydrocarbures pour les stations-service, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

7. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Francs CFA Cent mille (100 000)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89**, intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, **sise à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard **le lundi 05 juillet 2021 à 12 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURES, DE TELEMETRIE ET DE SERVICING DANS CERTAINES STATIONS-SERVICE TRADEX

CONFIDENTIEL

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours pour chacun des lots**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **Francs CFA de huit cent mille (800 000) par lot**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le lundi 05 juillet 2021 par** la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 13 heures, heure locale**.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. ;
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- d. Fausse déclaration ;
- e. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- f. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- g. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques visées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières ; et
- h. Non-respect par l'offre technique, d'au moins douze (12) des dix-sept (17) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (trois sous-critères) ;
- b. Expérience du Soumissionnaire dans l'exécution des prestations de maintenance des équipements pétroliers des stations-service (trois sous-critères) ;
- c. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
- d. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (six sous-critères) ;
- e. Méthodologie & Planning (deux sous-critères) ;
- f. Matériel et équipements (deux sous-critères).

14. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A.

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE D'ESEKA

DECISION MUNICIPALE N°54/2021/DM/C.EKA/SGDECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C-ESEKA/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE, REGION DU CENTRE (1ÈRE PHASE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE),

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des préfets dans les circonscriptions administratives ;

Vu l'arrêté N°000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue des élections municipales du 09 février 2020 dans la commune d'Eséka, département du Nyong-et-Kellé, région du Centre ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision municipale N°03/2021/DM/C-EKA/SG du 16 février 2021 constatant la commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune d'Eséka pour l'exercice 2021 ;

Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°004BIS/AONO/C-ESEKA/CIPM/2021 du 17 mai 2021 pour les travaux d'aménagement du lac municipal dans la commune d'Eséka, département du Nyong-et-Kellé, région du Centre (1^{ère} phase) ;

DECIDE :

Article 1 : L'avis d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement du Lac Municipal mentionné ci-dessus est **déclaré infructueux**, faute de soumissionnaires (aucune offre n'a été enregistrée).

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NDELELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013 /AONO/RK/DK/C NDELELE/SG/CIPM/2021 DU 04/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REIIABUJTATION DE L'AXE BEKARE BELEKOUBOU (07 KM), DANS LA COMMUNE DE NDELELE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDELELE, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'axe BEKARE-BELEKOUBOU (07 KM) dans la commune de NDELELE, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases:

phase 1 : travaux inccanisés, Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement) V le dégagement mécanique ; V Assainissement et drainage ; V Ouvrage d'art,

phase 2 : travaux manuels, (Exécutés par les populations riveraines) V la pose des barrières de pluie; V la pose de panneaux d'indication de chantier.

3. Cout Prévisionnel

Le cooit prévisionnel de l'opération est de: Vingt sept millions sept cent mille **(27 700 000) FCFA TTC ;**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'ORVes est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures etjours ouvrables à la Mairie de NDELELE, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d Appel d Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NDELELE. sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de NDELELE, d*une somme non remboursable de Vingt cinq mille (50 000) FCFA, représentant lesfrais d'achat du Dossier d'Appel d'Ofre.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NDELELE au plus tard le **29/06/2021 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes ; **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/RE/DK/C NDELELE/SG/CIPM/2021 DU 04/06/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'AXE BEKARE-BELEKOUBOU (07 KM) DANS LA COMMUNE DE NDELELE. DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. "A n'ouvrir qu'en séance (le**
(lépuuUlement

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date Initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de NDELELE à NDELELE le **29/06/2021 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éllnilnutoires :**

Offre Administrative l) Absence de la Caution de soumission ; 2) Pièce falsifiée ; 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ; b. Offre techniaue l) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;3)

Offre technique incomplète ou non conforme. c. Offre Financière 1)

Offre financière incomplète ; 2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée; : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de quaiincation des offres techniques : Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N° DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS EVALUATION

1	Personnel d'encadrement	3
2	Références technianes de l'entrenrise	2
3	Matériels et énuinements essentiels	3
4	Méthodoloele d'exécution	2
5	CaDacité financière	2

6 Compréhension du noiet	5
7 Présentation des offres	3
TOTAL	20

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre: 1- administrative sera jugée conforme ; 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ; 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Lessoumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie deNDELELE

NDELELE le 4 Juin 2021

Le MAIRE

GABELA Alexis

COMMUNE DE BETARE-OYA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°020/DC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES PATURAGES
INFESTEES, DE LACOMMUNE DE BETAREOYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

N/A

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le montant previsionnel est de 10.000.000 Fcancs CFA TTC

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

PRODEL/COMMUNE DE BETARE-OYA

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de BETAREOYA, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BETARE-OYA, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être consulté à la Commune de BETARE-OYA. au Secrétariat Particulier du Maire.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la Commune de BETARE-OYA. au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs** à la Recette Municipale de BETARE OYA à partir du 21 MAI 2021 pendants les jours ouvrables, entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

le 17 JUIN 2021 à 10 heures. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de BETARE-OYA (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de BETARE-OYA contre recépissé de dépôt.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°020/ADC/CBO/SG/CIPM/2021 Du 21 mai 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES PATURAGES INFESTÉES, DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST. »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de Vingt cinq (25) Jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel TTC soit Deux cent mille (200 000) FCFA.

La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **17 JUIN 2021 à 11 heures** dans la salle des actes de la commune de BETARE OYA.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BETARE-OYA, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

BÉTARE-OYA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 08 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0005735 de la session N° 09 du 19/04/2021 et N° 0005753 de la session N° 23 du 27/05/2021 et N° 0005760 de la session N° 028 du 07/06/2021**

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/CAY 1^{er}/CIPM /21 du 19/03/2021 en procédure d'urgence construction des dalots au quartier etoudi derriere le Commissariat lot1 au quartier etoa meki lot2 carrefour sorcier lot3, quartier zoatoupsi ekombitie lot4 , dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à DOMI Sarl, **Yaoundé, Tel. 677110292** représenté par Monsieur **WANKAM Michel, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 15 583 977** (quinze millions cinq cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-dix-sept francs). **Lot 2**

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 06 /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et

Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} N° 0005739 de la session N° 10 du 20/04/2021, N° 0005752 de la session N°22 du 26/05/2021 et N° 0005757 de la session N° 25 du 02/06/2021 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert ° 09/AONO/CAY 1^{er}/ CIPM /21 du 19/04/2021 pour la fourniture de deux pick up pour le compte de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à **CENTRAL MOTORS CAMEROON, BP : 15326- Yaoundé, Tel. 222308097** représenté par Madame **PARRA Marthe, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 56 000 000** (cinquante-six millions francs CFA)

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 4455/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 08/06/2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS 1, 3 ET 10 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°037/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2021 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIÈCES ÉLECTRIQUES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Sont déclarés infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, les lots 1, 3 et 10 de l'Appel d'Offres International Ouvert N°037/21/A010/SDCC/C1PM du 15/03/2021 pour la fourniture de dix (10) lots de pièces électriques de rechange pour l'Huilerie de Maroua, pour absence de soumission.

GAROUA le 8 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

ADDITIF RECTIFICATIF N°006/CGB/2021 POUR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET DEMANDE DE COTATION SOUS FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021/COMMUNE DE GAROUA-BOULAI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p style="text-align: center;">Le 09 JUIN 2021 à 09 heures.</p> <p>Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies maîqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de Garoua-Boulai au plus tard le 31 MAI 2021 à 13 heures, heure locale et devront porter la mention: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/CGB/CIPM/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">Le 18 JUIN 2021 à 10 heures.</p> <p>Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies maîqués comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de Garoua-Boulai au plus tard le 31 MAI 2021 à 13 heures, heure locale et devront porter la mention: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/CGB/CIPM/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE SONORISATION DU CMPJ</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu le 09 JUIN 2021 à 10 heures dans la salle des actes de la commune de Garoua-Boulai</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu le 18 JUIN 2021 à 11 heures dans la salle des actes de la commune de Garoua-Boulai</p>

GAROUA-BOULAI le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI**ADDITIF RECTIFICATIF N°006 POUR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET DEMANDE DE COTATION SOUS FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021, COMMUNE DE GAROUA-BOULAI ;**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI, au plus tard le 09 JUIN 2021 à 15 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CGB/CIPM/SG/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU LAC MUNICIPAL, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p style="text-align: center;"><i>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</i></p>
	<p>Lire pluto</p> <p>Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI, au plus tard le 18 JUIN 2021 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CGB/CIPM/SG/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU LAC MUNICIPAL, DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p style="text-align: center;"><i>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</i></p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 09 JUIN 2021 à 16 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de GAROUA-BOULAI, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire pluto</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 18 JUIN 2021 à 10 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de GAROUA-BOULAI, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

GAROUA-BOULAI le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

COMMUNE DE YAOUNDE V

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005
BIS/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU TRONCON DE
ROUTE ESSOS MAKANG MA MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ML DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2021** , le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, en vue des travaux d'éclairage du tronçon de route **ESSOS MAKANG MA MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ml** dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- 1- *Travaux préparatoires*
- 2- *Equipements divers*
- 3- *Fourniture et pose lampadaires hfAF 250W y compris toutes sujétions*

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINDDEVEL** Exercice 2021, et financé à hauteur de **Cinq millions six cent soixante-seize mille trois cent (5 676 300)** de francs CFA (Imputation : ** ** ** **).

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables aux services des Marchés de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la recette de la Commune de Yaoundé V.

7. Remises des offres

Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2021 à **13heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **Cent quatorze mille (114 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (**07**) **exemplaires** dont un (**01**) **original** et six (**06**) **copies** marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005 bis/AONO/CAY5/CIPM/ 2021

DU 09 Juin 2021

POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU TRONCON DE ROUTE ESSOS MAKANG MA

MBOCK – MFANDENA II DERRIERE LE STADE LONG DE 300 ml DANS LA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

9. Recevabilité des Offres

8.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2021 à **13heures précises**.

8.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **Cent quatorze mille (114 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

8.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

8.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

8.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 08/07/2021 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé V,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Dossier financier incomplet ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **75% des critères essentiels**.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000FCFA (**oui/non**) ;

2- Attestation et un rapport descriptif de visite du site des lieux cosignés par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos (**oui/non**) ;

3- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;

4- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant chacun un montant cumulé supérieur ou égal à 10 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

5- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

6- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;

7- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **75% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

12. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ÈME SOURCE DE FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAY5 – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème} lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance maladie, individuelle accidents et frais funéraires pour les Conseillers Municipaux pour l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont répartis ainsi qu'il suit :
Cette police couvre :

- Consultation / actes de spécialités
- Soins dentaires
- Optique
- Hospitalisation
- Maternité
- Assistance sanitaire à l'étranger
- Frais funéraires

NB : Produire une note détaillée de gestion qui précise les conditions nécessaires en assurance maladie autres que celles citées ci-dessus.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent dossier d'appel d'offres est ouverte aux Sociétés d'assurances (Compagnies ; Courtiers possédant un mandat de gestion du risque SANTE) de droit camerounais installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CAY5, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré auprès du Service des Marchés de la CAY5 sis à côté de l'Hôpital de la Caisse dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07)** exemplaires (*dont un original et six copies marqués comme tels*), seront déposées contre récépissé auprès du Service des Marchés de la CAY5 sis au premier étage du siège de la CAY5 à Essos, au plus tard le **08/07/2021 à 13 heures** et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 Juin 2021 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ème EXERCICE 2021.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **Douze (12) mois** après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du Marché.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille)** francs CFA, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **08/07/2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAY5 dans la salle des Actes de la CAY5. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation par points, conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires :

- 1 Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 2 Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés
- 3 Absence agrément MINFI et adhésion CIMA
- 4 Absence de la caution de soumission
- 5 Note technique inférieur à 80 points/100

Critères essentiels : pour les deux lots

	Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'Offre		03
Références du soumissionnaire		30
Modalités de mise en jeu des garanties		28
Représentativité		16
Capacité financière		23
TOTAL		100

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 80 points sur l'ensemble des critères essentiels tel que mentionné dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation financière.

Avec « Mn » le montant de l'offre complète, conforme et moins disante et « Moc » le montant de l'offre financière. La note finale sera calculée de la manière suivante : 80% de la note Technique + 20% de la note Financière.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE DE REPORT N° 0038/DIPL/D12/SDBMM/SM DU 14/06/2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des plis relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°09/AONO/MINREX/CIPM/2021, du 18 mai 2021, pour la conception et la mise en place d'un système informatique de recensement des camerounais à l'étranger, initialement prévue le **lundi 14 juin 2021 à 15 heures** précises est reportée au **lundi 21 juin 2021 à la même heure**.

YAOUNDE le 14 Juin 2021

Le Par Ordre le *SECRÉTAIRE GÉNÉRAL*

CHINMOUN OUMAROU

COMMUNE D'AYOS

COMMUNIQUE N° _____ 028 ___ C/C-AYOS/2021 DU 08 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MBANG.FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 29 mars 2021 en procéd de Mbang, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE		
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire
Lot unique	Achèvement de la construction d'une salle de classe à l'école primaire de Mbang	ETS NANGA & FILS B.P. : 14632 Yaoundé Tel : 699 87 81 86

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics de la

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 8 Juin 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° ____ 10 ____ /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0005735 de la session N° 09 du 19/04/2021 et N° 0005753 de la session N° 23 du 27/05/2021 et N° 0005760 de la session N° 028 du 07/06/2021**

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/CAY 1^{er}/CIPM /21 du 19/03/2021 en procédure d'urgence construction des dalots au quartier etoudi derriere le Commissariat lot1 au quartier etoa meki lot2 carrefour sorcier lot3, quartier zoatoupsi ekombitie lot4 , dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à **SETH SARL, Yaoundé, Tel. 677755654/699008010** représenté par Monsieur **G. PENYEBGHA KINGSLEY, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 25 198 241** (vingt-cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quarante un franc). **Lot 4**

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° ____ 05 ____ /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0005736 de la session N° 09 du 19/04/2021, N° 0005751 de la session N° 21 du 25/05/2021 et N° 0005756 de la session N° 24 du 01/06/2021 ;**

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert ° 07/AONO/CAY 1^{er}/ CIPM /21 du 19/04/2021 pour la fourniture et installation d'un groupe électrogène pour le compte de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à l'**Ets JOLLY BA, Yaoundé, Tel. 694678225** représenté par Madame **MBALLA EYELA Epse NONGO Anne Edwige, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 34 301 070** (trente-quatre millions trois cent un mille soixante-dix francs) **Délai d'exécution des travaux:** 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN MINIBUS À L'ENSET DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités pour l'exercice 2020 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres n° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture d'un minibus à l'ENSET à l'Université de Yaoundé I ;

Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1.- L'Appel d'Offres National Ouvert n° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture d'un minibus à l'ENSET de l'Université de Yaoundé I est déclaré **infructueux**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° ____11____/21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0005735 de la session N° 09 du 19/04/2021 et N° 0005753 de la session N° 23 du 27/05/2021 et N° 0005760 de la session N° 028 du 07/06/2021**

Et conformément aux dispositions de l'**article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet du dossier de consultation N°01/DC/CAY1er/CIPM/2021 du 30/04/2021 pour la fourniture pédagogiques et scolaires (paquet minium) en procédure d'urgence dans la commune d'arrondissement est attribué à **Ets TCHOUWO JULIENNE, BP:2598-Yaoundé, Tel. 674575795/699544588** représenté par Monsieur **TANETSING NOUSSI Gérard, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 21 773 261** (vingt un millions sept cent soixante-treize mille deux cent soixante un franc).

Délai d'exécution des travaux: 1 (mois) mois.

Article 2: La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE DOUALA VI

ADDITIF N°1 A L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 6ÈME (MAITRE D'OUVRAGE) PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE L'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT SUS VISÉ, INITIALEMENT PRÉVUE LE LUNDI 14 JUIN 2021 À LA SALLE DE RÉUNION DE LA PRÉFECTURE DU WOURI, EST REPORTÉE AU LUNDI 21 JUIN 2021, DANS LA MÊME SALLE AFIN DE PERMETTRE AU MULTIPLE ENTREPRISES SOLlicitANT SANS CESSE DE SOUMISSIONNER DE DÉPOSER LEURS OFFRES . LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Toutes les Offres rédigées en français et ou en anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service des marchés de commune d'Arrondissement de Douala 6 eme au plus tard le **14 Juin 2021 à 12H** et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE à sandje II DANS LA COMMUNE D'Arrondissement de Douala 6eme, Département du wouri, Region du Littoral.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques devront remettre les offres numériques dans une clé USB

Lire plutot

Toutes les Offres rédigées en français et ou en anglais, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du service des marchés de commune d'Arrondissement de Douala 6 eme au plus tard le **21 Juin 2021 à 12H** et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/CAD6/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE à sandje II DANS LA COMMUNE D'Arrondissement de Douala 6eme, Département du wouri, Region du Littoral.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les soumissionnaires, en plus des offres physiques devront remettre les offres numériques dans une clé USB

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **14 Juin 2021 à 13H** précises par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de douala VI dans la salle de réunion de la Préfecture du Wouri

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes et évaluées en une étape.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **21 Juin 2021 à 13H** précises par la commission interne de passation des marchés de la commune d'Arrondissement de douala VI dans la salle de réunion de la Préfecture du Wouri

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes et évaluées en une étape.

DOUALA le 10 Juin 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE NKOLMETET

**ADDITIF N°03 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N 005 ET 006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2021
POUR :- LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DE DEUX SITES ET CONSTRUCTION DE DALOTS DANS
LA COMMUNE DE NKOLMETET ;- EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX
HANGARS COMMERCIAUX EN BRIQUES DE TERRE AU MARCHÉ CENTRAL DE NKOLMETET**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la commune de Nkolmetet porte à la connaissance des entreprises désireuses de faire acte de candidature aux Appels d'offres ci-dessus référencés que les modifications ci-après y ont été apportés :</p> <ul style="list-style-type: none">-le règlement général de l'appel d'offres est retranscrit dans son intégralité aux articles n 34(3), dans le DAO N 005 et dans les articles n 4,17(6) ,19(4) ,25(1) ,26(1) ,32(4) ,34(3) ,38 et 39 dans le DAO n 006 ;-les points 19,20 et 21 des textes généraux applicables dans le CCAP sont à ne pas considérer car devenus caducs ;-Dans le cadre des présents marches la qualité d'autorité contractante est inappropriée bien vouloir considérer uniquement que celle de Maitre d'ouvrage ;-Dans le DAO n5 parmi les critères éliminatoires vient s'ajouter celui relatif à l'absence de la caution de soumission ;-Les ordres de service a caractère technique sont signes par le Chef service du Marche ;-Le visa préalable du MINMAP est requis sur le dernier décompte final ;-La déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier n'est pas à considérer comme critère éliminatoire mais essentiel ;-S'agissant de l'exigence des marques de produit tels que PANTEX ou PANTINEX lire plutôt PANTEX ou EQUIVALENT ;-Pour le troisième critère éliminatoire de l'appel d'offres n005 il est a préciser que l'absence ou la non-conformité d'une pièce de l'offre administrative n'entraîne pas le rejet de l'offre mais la CIPM doit accorder un délai de 48 heures à l'entreprise concernée pour produire la pièce manquante ou conformer celle non conforme ; <p>Le reste sans changement.</p>

NKOLMETET le 14 Juin 2021

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange



MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/MINTOUL/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 RELATIF A LA RÉNOVATION ET L'ÉQUIPEMENT DU HALL DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 23 320 04 340010 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, une Demande de Cotation pour la rénovation et l'équipement du Hall de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs sur financement du Budget d'Investissement du MINTOUL.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :

- La rénovation du plafond (démolition, faux-plafond et électricité) ;
- La fourniture d'un écran géant de 2x3 mètres carrés.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **quinze millions (15 000 000)**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux sociétés ayant une expérience dans les Bâtiments et Travaux Publics.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2021, Imputation 55 23 320 04 340010 2220.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **vingt mille (20 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

8. Remises des offres

L'offre est établie en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elle devra être scellée, cachetée et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, au plus tard le **07 juillet 2021 à 11 heures**, heure locale, déposée contre décharge et portera la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINTOUL/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LA RÉNOVATION ET L'ÉQUIPEMENT DU HALL DE L'IMMEUBLE ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet de la présente Demande de Cotation est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.
Les travaux auront lieu au Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA** ayant une durée de validité de un (01) mois au-delà de la date originale de validité de l'offre et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.
Elle aura lieu le **07 juillet 2021 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

13. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des références professionnelles du soumissionnaire et de la présentation de l'offre ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Pour ce faire, elle fera usage des **critères** ci-après :

A- Critères éliminatoires :

1. Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier de Consultation ;
3. Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
4. Non-conformité aux spécifications techniques pour l'écran (moins de 80%) ;
5. Note technique inférieure à 3 « oui » sur 5 critères essentiels ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

B- Critères essentiels :

1. Proposition technique ;
2. Capacité financière ;
3. Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
4. Délai d'exécution ;
5. Présentation générale de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur, offre unique, non-utilisation de serdo).

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné en annexe, se fera par mode binaire (oui/non).

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 205, 2ème étage, Tél : **222 22 35 69**.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 001 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE SONDEGE HYDROGRAPHIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le 14-06-2021 à 12 heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28-04-2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE SONDEGE HYDROGRAPHIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le 28-06-2021 à 12 heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28-04-2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE SONDEGE HYDROGRAPHIQUE AU PORT AUTONOME DE DOUALA « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives, financières et techniques, aura lieu le 14-06-2021 à 13 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives, financières et techniques, aura lieu le 28-06-2021 à 13 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres</p>

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
07/AONO/CUB/MV/SG/DST/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Mille de Bertoua (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relative à l'exécution des travaux de Réhabilitation et d'extension de la salle de réunion du pôle Artcam de la Ville de Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- travaux préliminaires ;
- > fondations ;
- > maçonneries élévations ;
- > charpente-couverture et plafond ;
- > Enduits - Revêtements ;
- > Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire

3. Cout Prévisionnel

45 000 000 (Quarante cinq millions FCFA).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux seront financés par la Communauté Urbaine de Bertoua Exercice 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, à la Communauté Urbaine de Bertoua au Service des Marchés Publics.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, à la Communauté Urbaine de Bertoua au Service des Marchés Publics.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé à la Cellule des Marchés Publics de la Mairie de la Ville de Bertoua, au plus tard le **09 JUIL 2021 à 10 Heures** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 07/AONO/CUB/MV/SG/DST/CIPM/2021 du 31 MAI 2021.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Six (06) mois

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à 900 000 (neuf cent mille) Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à 900 000 (neuf cent mille) Francs CFA. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministre chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **09 JUIL 2021 à 11 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de la Ville de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation**11.1 Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- ? Dossier administratif incomplet ;
- ? Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ? Note technique inférieure à 29 « OUI » sur 38 ;
- ? Omission dans le bordereau des prix unitaire (BPU) d'un prix quantifié,
- ? Offre financière incomplète ;
- ? N?avoir pas exécuté au cours des cinq (05) dernières années un projet de bâtiment de montant supérieur ou égal à 50 000 000F CFA

? Attestation de visite de site signé par le Maire de la Ville ou du Secrétaire Général ou du Directeur des Services Techniques de la Communauté Urbaine de Bertoua.

11.2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire) Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;

- ? Le matériel de chantier à mobiliser ;
- ? Les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- ? Attestation d'une solvabilité financière au moins égale à 50 000 000F CFA
- ? Non-conformité d'une pièce Administrative après 48 heures
- ? La visite des lieux ;
- ? La note technique ;
- ? Le planning d'exécution des travaux
- ? Qualification du personnel.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, Tél : 696 02 36 84.

BERTOUA le 31 Mai 2021

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Recteur de l'Université de Yaoundé I Communique :**

L'entreprise **SAMOUA ROGER**, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres n° 20-03/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Réalisation d'un forage à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de l'Université de Yaoundé I	Ets SAMOUA ROGER	8 571 000 F CFA	Deux (02) mois

A cet effet, le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent communiqué, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°006 BIS/AONO/CAY5/CIPM/ 2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU CARREFOUR AVENUE GERMAINE (ENTRÉE MAIRIE YAOUNDÉ 5)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2021** , le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}, Maître d'Ouvrage lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence**, en vue **DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU CARREFOUR AVENUE GERMAINE (Entrée Mairie Yaoundé 5)**.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- 1- *Travaux préliminaires et installation de chantier*
- 2- *Terrassements complémentaires*
- 3- *Luminaire et appareillages*
- 4- *Espace vert*

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP MINDDEVEL** Exercice 2021, et financé à hauteur de **Cinq millions neuf cent quarante-sept mille soixante-douze (5 947 072) de francs CFA**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V, sise à côté de l'Hôpital de la Caisse.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables aux services des Marchés de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

7. Remises des offres

7.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2021 à **13heures précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **120 000 (Cent vingt mille)** francs CFA, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (**07**) **exemplaires** dont un (**01**) **original** et six (**06**) **copies** marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006 bis/AONO/CAY5/CIPM/ 2021

DU 09 Juin 2021

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU CARREFOUR

AVENUE GERMAINE (Entrée Mairie Yaoundé 5).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

9. Recevabilité des Offres

7.1. Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2021 à **13heures précises**.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **120 000 (Cent vingt mille)** francs CFA, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 08/07/2021 à partir de **14 heures** précises à la Mairie de Yaoundé V,

En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).

11.1. Critères éliminatoires

Les principaux **critères éliminatoires** sont :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclarations ou présence des pièces falsifiées (*le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) ;

Dossier financier incomplet ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins **75% des critères essentiels**.

11.2 Principaux critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10.000.000FCFA (**oui/non**) ;

2- Attestation et un rapport descriptif de visite du site des lieux cosignés par l'Ingénieur de la Mairie de Yaoundé V avec photos (**oui/non**) ;

3- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;

4- Références (avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années d'au moins deux (02) Marchés de travaux similaires ayant chacun un montant cumulé supérieur ou égal à 10 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;

5- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;

6- La présentation de l'Offre : (sommaire, intercalaires en couleur, reliure) (**oui/non**) ;

7- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

11.3. La qualification technique s'obtient après satisfaction des **75% des critères essentiels** sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

12. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'Offre financière aura été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'Ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

TRADEX S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021, RELATIF A LA FOURNITURE D'ORDINATEURS POUR LE COMPTE DE TRADEX

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'ordinateurs portables et de bureau pour son compte au titre de l'année 2021.

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot unique : Fourniture d'ordinateurs portables et de bureau pour le compte de TRADEX.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais spécialisés dans les prestations similaires.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pourra être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-86, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres et indiquer la référence de l'Appel d'Offres.

Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires appréhendent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celle-ci s'inscrivent, TRADEX S.A. organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres **le 22 juin 2021 à 14H00, heure locale**, par téléconférence.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

Le rapport de ladite réunion sera transmis à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **1er juillet 2021 à 12 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/TRADEX/CIPM/21

DU 14 JUIN 2021 RELATIF A LA FOURNITURE D'ORDINATEURS POUR LE COMPTE DE TRADEX CONFIDENTIEL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour la réalisation des prestations du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours, avec une livraison partielle de 50% de la commande dans les soixante (60) jours**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant (**Francs CFA**) **d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 1^{er} juillet 2021 par** la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 13h00** heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM – TRADEX ;
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- d. Fausse déclaration ;
- e. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- f. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- g. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ;
- h. Non-respect par l'offre technique, d'au moins sept (07) des neuf (09) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (deux sous-critères) ;
- b. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
- c. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (quatre sous-critères) ;
- d. Méthodologie & Planning (deux sous-critères).

13. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A.
Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CAY 1ER/CIPM /21 DU 19/03/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE CONSTRUCTION DES DALOTS AU QUARTIER ETOUDI DERRIERE LE COMMISSARIAT LOT1 AU QUARTIER ETOA MEKI LOT2 CARREFOUR SORCIER LOT3, QUARTIER ZOATOUPSI EKOMBITIE LOT4

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/CAY 1^{er}/CIPM /21 du 19/03/2021 en procédure d'urgence construction des dalots au quartier etoudi derriere le Commissariat lot1 au quartier etoa meki lot2 carrefour sorcier lot3, quartier zoatoupsi ekombitie lot4 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

	ETS LA GLOIRE	DOMI Sarl	ETS THERESE&CIE	SETH Sarl	SIGMA S
SOUMISSIONNAIRES					



Examen offre administrative	Conforme	Conforme	Conforme	conforme	conform
Examen offre technique	Conforme	Conforme	Non conforme	conforme	conform
Examen offre financière	Conforme montant TTC : 9 566 563 FCFA	Conforme montant TTC : 15 583 977 FCFA	conforme	YAOUNDE le 11 Juin 2021 Le MAIRE ABOUNA Jean-Marie Conforme montant TTC : 25 198 241 FCFA	Conform montant T 7 872 050F
Délai de livraison	3 mois	3 mois	3 mois	3 mois	3 mois
Résultats	Lot1	Lot2	ELIMINE	Lot4	Lot3

Décision d'attribution: Marchés attribués aux entreprises suivantes :

- L'attributaire pour le lot 1 est **l'Ets la Gloire** représenté par Monsieur **MENFI ATTENGANG Joseph, Directeur Général, Tel 679817060**
- L'attributaire pour le lot 2 est la Société **DOMI Sarl** représenté Monsieur **WANKAM Michel, Directeur Général, Tel 677110292**
- L'attributaire pour le lot 3 est la société **SIGMA Sarl**, représenté par Monsieur **TANKA Jean, Directeur Général, Tel. 677650419**
- L'attributaire pour le lot 4 est la société **SETH Sarl**, représenté par Monsieur **G. PENYEBGHA KINGSLEY, Directeur Général, Tel. 677755654/699008010**

Les différents attributaires sont invités à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement dudit Marché.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CAY 1ER/ CIPM /21 DU 20/04/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX PICK UP POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 1ER, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National N° 09/AONO/CAY 1^{er}/ CIPM /21 du 20/04/2021 pour la fourniture de deux pick up pour le compte de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	CENTRAL MOTORS CAMEROON
Examen offre administrative	Conforme
Examen offre technique	Conforme
Examen offre financière	Conforme montant TTC : 56 000 000 FCFA
Délai de livraison	3 mois
Résultats	1^{er}

Décision d'attribution: Marché attribué à **CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC)**

L'attributaire, **CENTRAL MOTORS CAMEROON**, BP 15326 Yaoundé Tel. **222308097**, représenté par **Madame Marthe PARRA, Directeur Général**, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement dudit Marché.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°4457/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AA DU 08/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIOANAL OUVERT N)037/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/03/2021 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DE RECHARGE POUR L'HUILERIE DE MAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres-commandes relatives à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN CFA	DELA D'EXECUTION
5	CENTRALE DES ACHATS ET PRESTATIONS	28 534 445	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
6		9 241 875	
7	GLOBAL MOTORS CHALLENGE SARL	30 580 658	
8	CENTRALE DES ACHATS ET PRESTATIONS	3 524 320	
9		783 845	

GAROUA le 8 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MESSONDO

PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE : REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE PONT LEP BII-PONT POMLEP A NGONGOS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021;

Considérant le dossier de l'appel d'offres national ouvert **N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE. REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE PONT LEP BII-PONT POMLEP A NGONGOS;**

Considérant Le rapport d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance portant examen et proposition d'attribution de la CIPM/MDO ;

Considérant La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation de Marché de la commune de Messondo ;

Considérant le procès-verbal de négociations du 27 mai 2021 ;

Considérant la lettre de SIRUS CL SARL du 28 mai 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
005	SIRUS CL SARL TEL : 695 17 46 70	25 702 010	03 Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 7 Juin 2021

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° ____07____/21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et

Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0005735 de la session N° 09 du 19/04/2021 et N° 0005753 de la session N° 23 du 27/05/2021 et N° 0005760 de la session N° 028 du 07/06/2021**

Et conformément aux dispositions de l'**article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/CAY 1^{er}/CIPM /21 du 19/03/2021 en procédure d'urgence construction des dalots au quartier etoudi derriere le Commissariat lot1 au quartier etoa meki lot2 carrefour sorcier lot3, quartier zoatoupsi ekombitie lot4 , dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à DOMI Sarl, **Yaoundé, Tel. 677110292** représenté par Monsieur **MENFI ATTENGANG Joseph, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 9 566 563** (neuf millions cinq cent soixante-six mille cinq cent soixante-trois francs). **Lot 1**

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° ____ 09 ____ /21/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} N° 0005735 de la session N° 09 du 19/04/2021 et N° 0005753 de la session N° 23 du 27/05/2021 et N° 0005760 de la session N° 028 du 07/06/2021

Et conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics susvisé.

DECIDE:

Article 1^{er}: Le Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/CAY 1^{er}/CIPM /21 du 19/03/2021 en procédure d'urgence construction des dalots au quartier etoudi derriere le Commissariat lot1 au quartier etoa meki lot2 carrefour sorcier lot3, quartier zoatoupsi ekombitie lot4 , dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence, est attribué à **SIGMA Sarl, Yaoundé, Tel. 677650419** représenté par Monsieur **TANKA Jean, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 7 872 050** (sept millions huit cent soixante-douze mille cinquante francs).

Lot 3

Délai d'exécution des travaux: 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE D'ESEKA

COMMUNIQUE N°14/2021/COM/C.EKA/SG DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C-ESEKA/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE, REGION DU CENTRE (1ÈRE PHASE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE),

COMMUNIQUE :

Par **DECISION MUNICIPALE N°54/2021/DM/C.EKA/SG du 14 juin 2021**, l'avis d'appel d'offres mentionné ci-dessus est déclaré **infructueux**, faute de soumissionnaires (aucune offre n'a été enregistrée).

ESEKA le 14 Juin 2021

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? _____ 0028 _____ DM/C-AYOS/2021 DU 08 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 29 MARS 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MBANG. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°11/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 29 mars 2021 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'achèvement de la construction d'une salle de classe à l'école primaire de Mbang ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 25 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos et le rapport d'analyse des offres ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'achat de la salle de classe à l'école primaire de Mbang:

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue
Lot unique	Achèvement de la construction d'une salle de classe à l'école primaire de Mbang	ETS NANGA & FILS B.P. : 14632 Yaoundé Tel : 699 87 81 86

Article 2: Le mandataire chargé de la passation des offres est :

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AYOS le 8 Juin 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I Communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture d'un minibus à l'ENSET de l'Université de Yaoundé I est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE MESSONDO

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE : REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE PONT LEP BII-PONT POMLEP A NGONGOS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2021 DU 23 MARS 2021 se présentent comme suit :

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
005	SIRUS CL SARL TEL : 695 17 46 70	25 702 010	03 Mois

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement des marchés correspondants. Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

MESSONDO le 7 Juin 2021

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Recteur de l'Université de Yaoundé I Communique :**

Les Lettres-commandes issues de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 20-02/AONO/UYI/ CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture de service d'entretien des espaces verts à l'Université de Yaoundé I sont attribuées ainsi qu'il suit :

N° du lot	Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC tranches ferme et conditionnelle	Délai d'exécution de deux tranches
Lot 1	Fourniture de services d'entretien des espaces verts autour des aires de jeux	Ets SION ESPACE CAMEROUN	9 444 600 F CFA	Vingt-quatre (24) mois
Lot 2	Fourniture de services d'entretien des espaces verts à la FMSB		11 448 000 F CFA	Vingt-quatre (24) mois
Lot 3	Fourniture de services d'entretien des espaces verts à la FALSH	INDUSTRIAL FORESTRY CORPORATION (IFC) Sarl	11 487 752 F CFA	Vingt-quatre (24) mois

A cet effet, les responsables des entreprises concernées sont invités à prendre contact de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à partir de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Recteur de l'Université de Yaoundé I Communique :**

Les Contrats issus de l'Appel d'Offres National Ouvert n°20-05/AONO/ UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture de service de gardiennage à l'Université de Yaoundé I, sont attribués ainsi qu'il suit :

N° du lot	Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant TTC tranches ferme et conditionnelle	Délai d'exécution
Lot 1	Fourniture de service de gardiennage à la FMSB	SAFETY CURTAIN SARL B.P. 14 465 Yaoundé	46 650 600 F CFA	Vingt-quatre (24) mois
Lot 2	Fourniture de service de gardiennage à la FALSH	INFRUCTUEUX		
Lot 3	Fourniture de service de gardiennage à l'ENSPY	SAFETY CURTAIN SARL B.P. 14 465 Yaoundé	60 531 300 F CFA	Vingt-quatre (24) mois
Lot 4	Fourniture de service de gardiennage à la Faculté des Sciences	INFRUCTUEUX		

A cet effet, les responsables de l'entreprise concernée sont invités à prendre contact de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à partir de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites.

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/CAY1ER/CIPM/2021 DU 30/04/2021 POUR LA FOURNITURE PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) EN PROCÉDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Les résultats du dossier de consultation N°01/DC/CAY1er/CIPM/2021 du 30/04/2021 pour la fourniture pédagogiques et scolaires (paquet minimum) en procédure d'urgence dans la commune d'arrondissement, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	ETS TCHOUWO JULIENNE	EWODO BUSINESS Sarl	ENSERPAT Sarl
-----------------------	---------------------------------	--------------------------------	----------------------

Examen offre administrative	Conforme	Conforme	Conforme
Examen offre technique et financière	Conforme montant TTC : 21 773 261 FCFA	Conforme montant TTC : 25 214 056 FCFA	Conforme montant TTC : 21 786 488 FCFA
Délai de livraison	1 mois	1 mois	1 mois
Résultats	1er	ELIMINE	ELIMINE

Décision d'attribution: Marché attribué à **ETS TCHOUWO JULIENNE**

L'attributaire, **ETS TCHOUWO JULIENNE, BP:2598-Yaoundé, Tel. 674575795/699544588**, représenté par **TANETSING NOUSSI Gérard, Directeur Général**, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement dudit Marché.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

ADDITIF RECTIFICATIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009 /AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CERCLE MUNICIPAL DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGUELEMENDOUKA, au plus tard le lundi 14 uin 2021 à 10 heure précises et devra porter la mention suivante :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CERCLE MUNICIPAL DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGUELEMENDOUKA, au plus tard le lundi 17 uin 2021 à 10 heure précises et devra porter la mention suivante :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CERCLE MUNICIPAL DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la de la Mairie de NGUELEMENDOUKA, le LUNDI 14 JUIN 2021 à 11h00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de NGUELEMENDOUKA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la de la Mairie de NGUELEMENDOUKA, le LUNDI 17 JUIN 2021 à 11h00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de NGUELEMENDOUKA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

NGUELEMENDOUKA le 10 Juin 2021

Le MAIRE

MIMBANG Alex

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

ADDITIF RECTIFICATIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N 0011/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT 1 ET 2

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Secrétaire Général, Tél: 699 875 745) au plus tard le 14 JUIN 2021 à 10 heures précises et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, pour 'execution des travaux d'ouverture de certaines Pistes Agricoles dans l'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est, Lot 1 et 2 . Financement: BIP- MINADER, Exercice 2021

, Lot N* .. (Préciser)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Secrétaire Général, Tél: 699 875 745) au plus tard le 17 JUIN 2021 à 10 heures précises et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, pour 'execution des travaux d'ouverture de certaines Pistes Agricoles dans l'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est, Lot 1 et 2 . Financement: BIP- MINADER, Exercice 2021

, Lot N* .. (Préciser)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Nguelemendouka, le 14 JUIN 2021 à 11H00, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguelemendouka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Nguelemendouka, le 17 JUIN 2021 à 11H00, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguelemendouka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

NGUELEMENDOUKA le 10 Juin 2021

Le MAIRE

MIMBANG Alex

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 002 APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 095/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE : LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le 14-06-2021 à 10 heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 095/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 17-05-2021 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE DOUALA « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Division des Marchés et des Contrats de Partenariats du PAD, sise au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le 21-06-2021 à 10 heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 095/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2021 DU 17-05-2021 POUR LES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL DU PORT AUTONOME DE DOUALA « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 14-06-2021 à 11 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception –Réalisation et Autres Equipements du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 21-06-2021 à 11 heures à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception –Réalisation et Autres Equipements du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres</p>

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA
RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES A L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE
FONCTIONNEMENT L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202152610730067612142

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **la FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en **la FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES** dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture : 10 000 000 FCFA

4. Allotissement

La fourniture est répartie en **(01) lot**:

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 20215261**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **10 000 (dix mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard le **05/07/2021 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA
RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE
ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution d'un lot est de **60 (soixante jours)** jours calendaires dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons et après la validation du chronogramme de livraison entre l'adjudicataire et l'ingénieur du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de premier catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est présenté dans le tableau ci-dessous :

Caution de soumission : 200 000FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA
RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **05/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :



Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page.

14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	Nbre de OUI
Présentation de l'offre	01
Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires	02
Délai de livraison	01
le service après-vente	02
satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente	01
TOTAL	07

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante, totalisant au moins 5 OUI sur 7 et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00052/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2021 DU 01 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT TECHNIQUE DU PROGRAMME C2D SANTE 1. FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Cameroun compte parmi les pays éligibles à l'Initiative PPTE. Il a atteint le point de décision de l'initiative renforcée de réduction de la dette le 11 octobre 2000 et le point d'achèvement, prononcé par les institutions financières internationales le 28 avril 2006, qui déclenche la mise en place du mécanisme français de traitement de la dette.

Dans ce cadre, un premier Contrat de Développement et de Désendettement (C2D) a été signé entre la République Française et la République du Cameroun le 22 juin 2006 pour une période de cinq ans. Ce contrat définit le cadre général d'application et de mise en œuvre de l'effort bilatéral additionnel de la France relatif aux créances françaises d'aide au développement en complément des mesures d'annulation de la dette extérieure du Cameroun décidées par l'ensemble des bailleurs de fonds.

Cet effort bilatéral additionnel est constitué d'une subvention accordée par la France au Cameroun, en contrepartie du règlement effectif à date des échéances de la dette publique au développement. Les fonds correspondants sont versés sur un compte ouvert par le Trésor à la BEAC et affectés à des programmes de lutte contre la pauvreté et de développement sélectionnés d'un commun accord. Les versements depuis le compte à la BEAC s'effectuent au fil des besoins sur des comptes spécifiques ouverts au titre de chacun des programmes C2D, à la demande des ordonnateurs et sous la double signature du Ministre des Finances et du Directeur de l'AFD au Cameroun.

Le premier Contrat d'un montant de 537 millions €, soit presque FCFA 352 Mds, est arrivé à échéance le 27 avril 2011. L'exécution jugée satisfaisante de ce premier Contrat a conduit à la signature d'un deuxième le 1^{er} juillet 2011 pour la période 2011-2016. Le montant est de 312 millions €, soit près de FCFA 214 Mds. Par ailleurs, suite à la mission d'évaluation à mi-parcours du deuxième C2D qui a conclu à une exécution globalement satisfaisante de celui-ci, plusieurs étapes d'instruction ont abouti à la signature le 30 juin 2016, du 3^{ème} C2D, d'un montant de 611,4 millions €, soit environ FCFA 400 Mds, pour une durée de huit (08) ans.

Il est important de noter que les fonds C2D sont des financements en continue et se caractérisent par :

- le souci de s'intégrer dans les ressources budgétaires de l'Etat pour la réalisation des dépenses;
- la coordination et l'harmonisation des approches avec les autres bailleurs de fonds, et l'association de la société civile et des collectivités locales à la définition et à l'exécution des programmes ;
- la traçabilité des fonds décaissés, et la visibilité de l'aide française ;
- la cohérence avec les autres instruments de la coopération française ;
- un souci de s'intégrer dans des programmes sectoriels.

Conformément au souhait des parties, les C2D sont orientés selon les priorités gouvernementales de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et de la Croissance et l'Emploi (DSCE).

La mise en œuvre des programmes C2D se fait dans le respect des principes d'inscription, de transparence et de contrôle qui président à l'exécution budgétaire du Cameroun dans un cadre pluriannuel et en conformité avec les termes des conventions d'affectation signées au titre de chacun des programmes et, le cas échéant, des manuels de procédures propres à chaque programme. L'exécution des différents programmes se fait sous la responsabilité d'un ordonnateur également maître d'ouvrage ; généralement un département ministériel. Outre le Trésor Public, les paiements des dépenses relevant des différents programmes sont assurés par des Organismes Payeurs agréés que

sont la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et le Fonds Routier (FR) sur la base des Manuels de procédures revus à cet effet. Les programmes C2D s'exécutent toutes taxes comprises.

L'orientation et le suivi du Contrat sont assurés dans un cadre participatif à travers le dispositif de pilotage et de suivi mis en place. Il s'agit du Comité d'Orientation et de Suivi (COS), du Comité Technique Bilatéral (CTB), du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du Contrat (STADE) dont les missions sont définies dans les différents textes réglementaires et des Maîtres d'Ouvrages des différentes activités.

Présentation du Programme

Le programme C2D- Santé à travers ses deux tranches, contribue à l'amélioration de l'état de Santé de la population du Cameroun. Lancée depuis le 11 juin 2007, date de signature de sa convention d'affectation, **la première tranche du programme C2D Santé a été exécutée entièrement**. Les financements de cette première tranche ont été affectés aux objectifs suivants :

Ventilation des coûts estimatifs (résultant de l'Avenant N°2 à la Convention d'affectation CCM 1158 01 N du 07 février 2014)

N°	Composante du Programme	Montant en euros	Montant en FCA	%
1.	Axes Organisationnels et Gestionnaires	9 082 138	5 957 491 907	16,5%
1.	Contractualisation du secteur privé non lucratif	21 834 626	14 322 575 599	39,7%
1.	Appui au PEV	8 034 106	5 270 028 379	14,6%
	Lutte contre le SIDA	11 852 676	7 774 845 858	21,6%
1.	Plan d'urgence pour les provinces	4 196 454	2 752 693 257	7,6%
TOTAL GENERAL		55 000 000	36 077 635 000	100,0%

Le programme C2D Santé 1 est sous la Maîtrise d'Ouvrage du Ministre de la Santé Publique. La mise en œuvre opérationnelle est assurée par une Unité de Coordination.

Les paiements sont assurés par la Caisse Autonome d'Amortissement.

Au terme de la mise en œuvre de ce programme, une mission a été commise pour auditer, sur les plans technique, comptable et financier, l'état d'exécution de toutes les composantes de ce programme. Ce travail a été effectué et le rapport réceptionné par le Maître d'ouvrage.

Sur instruction du Comité Technique Bilatéral, le rapport a fait l'objet d'examen par le Comité Ad Hoc chargé de suivre l'état de mise en œuvre des recommandations issues des différents audits dans le cadre du C2D. Les travaux du Comité ad-hoc validés par le CTB-C2D présentent un état de mise en œuvre des recommandations par les services du Maître d'Ouvrage jugé globalement satisfaisant. Néanmoins, au cours de sa 82^{ème} session, le CTB-C2D a instruit qu'une mission de vérification soit commise et menée par le Cabinet ayant réalisé l'audit, à l'effet de confirmer cette exécution satisfaisante de la mise en œuvre des recommandations dudit audit.

Cette vérification de la mise en œuvre des recommandations a été effectuée et les résultats validés par le CTB qui a en même instruit la réalisation d'un audit technique pour se rassurer que le programme a effectivement été exécuté sur le terrain.

2. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage du volet Pilotage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des cabinets indépendants du **programme C2D SANTE 1**.

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants préféré.
Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits et des études de faisabilité.
Cette consultation est ouverte aux candidats ayant une bonne connaissance de l'administration camerounaise notamment le DS.

- une expertise confirmée et d'excellentes références en matière d'audit/évaluation projets et programmes dans les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest;
- personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention CCM 3013 E, relative au Pilotage du C2D.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies numériques de l'offre, déposée sur une clé USB ou un CD-rom. Ils devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00052/AA »

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en un deux volumes

1. Volume 1 (Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois ans ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable ;
- La déclaration d'intégrité signée (disponible dans sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

2. Volume 2 (Dossier technique)

2.1. La liste du personnel d'encadrement

Le consultant doit être un cabinet d'audit ayant un département conseil ou un cabinet de conseil ayant une expérience confirmée dans le secteur de la santé.
En outre, l'équipe d'audit dans son ensemble doit posséder :

- une expérience en matière d'audit technique ou évaluation technique de programmes et projets d'aide au développement
- une expérience dans le secteur de la santé
- une expérience en audit de passation de marchés, ou en évaluation des programmes de développement;
- une connaissance suffisante des lois, réglementations et normes en la matière dans le pays concerné serait un atout ;
- une parfaite maîtrise du français (ou autre langue officielle du pays) ;
- une expérience en évaluation et/ou audit des réalisations dans le secteur de la santé.

Profils de l'équipe

Chef de mission

Un chef de mission, un expert qualifié possédant un diplôme universitaire ou une qualification professionnelle pertinente en évaluation et audit technique.

Auditeurs Senior

Trois auditeurs senior ou confirmés, experts qualifiés possédant un diplôme universitaire ou une qualification professionnelle pertinente en évaluation et audit technique.

Experts non principaux

Deux auditeurs assistants, possédant un diplôme universitaire en en électromécanique, génie industriel, thermique, énergétique et génie des procédés.
Personnel de soutien et appui technique

L'auditeur est libre de proposer dans son offre d'autres appuis (administratif et / ou technique), le coût de ces appuis devant alors être précisé.

*NB : L'auditeur doit fournir les C.V. de tous les experts (principaux et non-principaux) proposés comme membres de l'équipe. Les experts doivent être disponibles pour une mission de 12 semaines consécutives.
D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou Français).*

2.2. Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins quatre (04) références dans les prestations similaires d'audit des projets réalisées en Afrique de l'Est.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 80 pts/100.

2- Critères essentiels

● Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens et au

1. Au moins quatre (04) références dans les prestations similaires d'audit des missions réalisées en Afrique sub-saharienne
2. Au moins six (06) références dans les prestations d'audit des missions réalisées au Cameroun au cours des trois (03) der

● Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au thème de la mission 40 pts :

1. Un chef de mission, un expert qualifié possédant un diplôme universitaire ou une qualification professionnelle pertinente e
2. Trois auditeurs senior ou confirmés, experts qualifiés possédant un diplôme universitaire ou une qualification professionne
3. Deux auditeurs assistants, possédant un diplôme universitaire en en électromécanique, génie industriel, thermique, énergi
4. Personnel de soutien et appui technique (5 pts)

NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-v

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, s

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CAY 1ER/ CIPM /21 DU 19/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 1ER, EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/CAY 1^{er}/ CIPM /21 du 19/04/2021 pour la fourniture et installation d'un groupe électrogène pour le compte de la Mairie de Yaoundé 1^{er}, en procédure d'urgence sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	ETS JOLLY BA
Examen offre administrative	Conforme
Examen offre technique	Conforme
Examen offre financière	Conforme montant TTC : 34 301 070 FCFA
Délai de livraison	3 mois
Résultats	1^{er}

Décision d'attribution: Marché attribué à **Ets JOLLY BA**

L'attributaire, l'**Ets JOLLY BA**, **Tel. 694678225**, représenté par **Madame MBALLA EYENA Edwige, Directeur Général**, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement dudit Marché.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE MFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C.MFOU/CIPM/2021 DU 26 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE PISTES AGRICOLES, DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES ROUTES RURALES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA EN 3 LOTS(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641125 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Mfou lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de pistes agricoles, de réhabilitation et d'aménagement des routes rurales dans la Commune de Mfou, Département de la Mefou et Afamba, réparti ainsi qu'il suit :

- **Lot n°1 : Exécution des travaux de Réhabilitation de la route Carrefour Mfida- Carrefour CEMAC** : Montant prévisionnel: **20.000.000 F CFA**
- **Lot n°2 : Exécution des travaux d'ouverture de la piste agricole : CARREFOUR EKALI 2 – BASKELE** Montant prévisionnel: **15.000.000 F CFA**
- **Lot n°3 : Exécution des travaux de réhabilitation de la route rurale : Carrefour MANASSA-NLOEVOE-Carrefour MAXWELL** Montant prévisionnel: **15.000.000F CFA.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent Appel d'Offres National se composent des natures et des quantités décrites dans le Cadre des devis quantitatifs et estimatifs (Pièce n°7).

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des activités en la matière.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, exercice 2021.

- **IMPUTATION** : 55 27 351 01 641125 2250 (pour tous les Lots)

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés Publics de la commune de MFOU, dès publication du présent avis d'Appel Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service de passation des Marchés Publics de la Commune de Mfou, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie de Mfou des frais d'achat du DAO d'un montant non remboursable de : **(80 000) Quatre Vingt Mille Francs CFA.**

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du projet ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 21 jours à compter de la date de publication de l'AAO. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés Publics de la Mairie de Mfou, au plus tard le **29 Avril 2021** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/ AONO/C.MFOU/CIPM/2021 DU 26 MARS 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DES PISTES AGRICOLES, DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES ROUTES RURALES DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour chaque lot, pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois.**

VISITE DE SITE

Pour une meilleure appréciation des travaux à effectuer, il est prévu des visites guidées (non obligatoires) des soumissionnaires **dès publication de l'avis d'appel d'offres**

N.B : Lieu de rencontre : Mairie de Mfou

9. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille Francs) CFA pour le lot 400 000 (quatre cent mille Francs) CFA pour les lots 2 et 3, 200 000 (deux cent mille Francs) CFA** valables pendant trente (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois mois par rapport à la date de signature de l'avis d'appel d'offres, par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 Avril 2021** à 13heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mfou.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment Mandatée.

12. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- L'absence de pièces administratives ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- La non justification d'au moins une des références exigées pour le cas des prestations complexes nécessitant une expérience avérée de l'entreprises.
- L'omission, dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- L'omission du sous détail d'un prix quantifié ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 13 éléments positifs (oui) ;
- Conducteur des travaux non inscrit à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Absence d'une attestation de visite de site ;
- non justification de l'exécution d'un projet d'entretien routier ;

LES CRITERES ESSENTIELS

A - Références 04 éléments

B - Personnel d'encadrement 05 éléments

C - Matériel 08 éléments

D – Situation financière 01 élément

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante, et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

Pour être attributaire de plusieurs lots, le soumissionnaire devra présenter **plusieurs équipes distinctes de personnel d'encadrement et plusieurs jeux de matériels.** (*Nombre de lot = nombre d'équipe de personnel et de matériel*)

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès au service des Marchés de la Commune de Mfou aux heures ouvrables.

ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou et Afamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48"

ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de MFOU se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 1 Juin 2021

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00055/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2021 DU 01 JUIIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES PROGRAMMES C2D-PILOTAGE, C2D-TRANSVERSAL ET C2D FATEP.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Cameroun compte parmi les pays éligibles à l'Initiative PPT. Il a atteint le point de décision de l'initiative renforcée de réduction de la dette le 11 octobre 2000 et le point d'achèvement, prononcé par les institutions financières internationales le 28 avril 2006, qui déclenche la mise en place du mécanisme français de traitement de la dette.

Dans ce cadre, un premier Contrat de Développement et de Désendettement (C2D) a été signé entre la République Française et la République du Cameroun le 22 juin 2006 pour une période de cinq ans. Ce contrat définit le cadre général d'application et de mise en œuvre de l'effort bilatéral additionnel de la France relatif aux créances françaises d'aide au développement en complément des mesures d'annulation de la dette extérieure du Cameroun décidées par l'ensemble des bailleurs de fonds.

Cet effort bilatéral additionnel est constitué d'une subvention accordée par la France au Cameroun, en contrepartie du règlement effectif à date des échéances de la dette publique au développement. Les fonds correspondants sont versés sur un compte ouvert par le Trésor à la BEAC et affectés à des programmes de lutte contre la pauvreté et de développement sélectionnés d'un commun accord. Les versements depuis le compte à la BEAC s'effectuent au fil des besoins sur des comptes spécifiques ouverts au titre de chacun des programmes C2D, à la demande des ordonnateurs et sous la double signature du Ministre des Finances et du Directeur de l'AFD au Cameroun.

Le premier Contrat d'un montant de 537 millions €, soit presque FCFA 352 Mds, est arrivé à échéance le 27 avril 2011. L'exécution jugée satisfaisante de ce premier Contrat a conduit à la signature d'un deuxième le 1^{er} juillet 2011 pour la période 2011-2016. Le montant est de 312 millions €, soit près de FCFA 214 Mds. Par ailleurs, suite à la mission d'évaluation à mi-parcours du deuxième C2D qui a conclu à une exécution globalement satisfaisante de celui-ci, plusieurs étapes d'instruction ont abouti à la signature le 30 juin 2016, du 3^{ème} C2D, d'un montant de 611,4 millions €, soit environ FCFA 400 Mds, pour une durée de huit (08) ans.

Il est important de noter que les fonds C2D sont des financements en continue et se caractérisent par :

- le souci de s'intégrer dans les ressources budgétaires de l'Etat pour la réalisation des dépenses;
- la coordination et l'harmonisation des approches avec les autres bailleurs de fonds, et l'association de la société civile et des collectivités locales à la définition et à l'exécution des programmes ;
- la traçabilité des fonds décaissés, et la visibilité de l'aide française ;
- la cohérence avec les autres instruments de la coopération française ;
- un souci de s'intégrer dans des programmes sectoriels.

Conformément au souhait des parties, les C2D sont orientés selon les priorités gouvernementales de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et de la Croissance et l'Emploi (DSCE).

La mise en œuvre des programmes C2D se fait dans le respect des principes d'inscription, de transparence et de contrôle qui président à l'exécution budgétaire du Cameroun dans un cadre pluriannuel et en conformité avec les termes des conventions d'affectation signées au titre de chacun des programmes et, le cas échéant, des manuels de procédures propres à chaque programme. L'exécution des différents programmes se fait sous la responsabilité d'un ordonnateur également maître d'ouvrage ; généralement un département ministériel. Outre le Trésor Public, les paiements des dépenses relevant des différents programmes sont assurés par des Organismes Payeurs agréés que sont la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et le Fonds Routier (FR) sur la base des Manuels de procédures revus à cet effet. Les programmes C2D s'exécutent toutes taxes comprises.

L'orientation et le suivi du Contrat sont assurés dans un cadre participatif à travers le dispositif de pilotage et de suivi mis en place. Il s'agit du Comité d'Orientation et de Suivi (COS), du Comité Technique Bilatéral (CTB), du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du Contrat (STADE) dont les missions sont définies dans les différents textes réglementaires et des Maîtres d'Ouvrages des différentes activités.

Pour les 1^{er}, 2nd et 3^{ème} volets C2D, les missions et activités du dispositif de suivi du C2D s'exécutent dans le cadre de la Convention d'Affectation N° CCM 3013 01 E C2D-Pilotage (2006-2011) et ses subséquents avenants, de la Convention d'Affectation N° CCM 1278 01 S C2D-Transversal ainsi que de la convention CCM 1461 01 K C2D-Pilotage 3. Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement de l'exécution de l'appui budgétaire sectoriel du 3^e C2D, un Fonds d'appui technique à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques (FATEP – Convention d'Affectation N° CCM 1379 02 V) a été mis en place au bénéfice des Ministères et institutions concernées par cet appui.

Le Programme C2D-Pilotage (Convention d'Affectation N° CCM 3013 01 E) est structuré en trois volets : (i) un volet pilotage (ii) un volet recherche et (iii) un volet culture.

Le volet pilotage poursuit une triple finalité (i) favoriser l'orientation et le suivi du 1er C2D, (ii) permettre la préparation du 2nd C2D et (iii) renforcer les capacités de gestion des programmes économiques et des budgets d'investissement au Cameroun. A ce titre, ce volet permet d'assurer la conformité de l'exécution des programmes aux engagements contractuels et aux prévisions. A noter que par avenant n°4 à la convention d'affectation, le concours (volet pilotage – composante 1) couvre également les études au titre du 3^e C2D.

Le volet recherche poursuit les objectifs suivants : (i) l'amélioration de la productivité, (ii) la durabilité et la compétitivité de l'agriculture camerounaise, (iii) l'augmentation des revenus des producteurs, (iv) l'accroissement des productions agricoles et plus largement la sécurité alimentaire du pays.

Le volet culture a pour finalité, l'accroissement de la capacité de création et de circulation d'un capital intellectuel, de création de revenus, d'emplois et de recettes d'exportations tout en favorisant l'inclusion sociale, la diversité culturelle et le développement humain.

Le programme C2D Transversal (Convention d'Affectation N° CCM 1278 01 S) poursuit une triple finalité (i) favoriser l'orientation et le suivi du 2eme C2D, (ii) permettre la préparation du 3eme C2D, et (iii) renforcer les capacités de gestion des programmes économiques et des budgets d'investissement au Cameroun. Ce programme permet d'assurer la conformité de l'exécution des programmes aux engagements contractuels et aux prévisions.

Le Programme C2D-Pilotage 3 (Convention d'Affectation N° CCM 1461 01 K) a pour objectif, le renforcement de l'efficacité de la gestion publique. Plus spécifiquement, il permet d'appuyer la préparation, le suivi et la valorisation des programmes du 3e Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

Ce programme, dont la Convention a été signée le 15 novembre 2017 pour un montant d'environ F CFA 6,8 Mds, n'avait pas encore effectué de décaissements de fonds au 31 décembre 2017.

Le montant des soldes au niveau des comptes BEAC des Conventions N° CCM 3013 01 E, N° CCM 1278 01 S et CCM 1461 01 K sont transmis à titre indicatif

Le Fonds d'Assistance Technique à l'Elaboration des Politiques Publiques (FATEP) vise à appuyer les ministères sectoriels bénéficiaires de l'appui-budgétaire sectoriel 2017-2019 (i.e. MINSANTE, MINEDUB, MINEPAT/BMN), dans l'atteinte de leurs objectifs de performance, au travers le financement de prestations d'expertise, d'études et/ou de renforcement des capacités. La gestion transverse du FATEP est positionnée au niveau du STADE-C2D. Les Ministères sectoriels assurent la maîtrise d'ouvrage déléguée des prestations, une fois l'imputation de celle-ci validée par le CTB.

A titre de rappel, un audit/évaluation des missions et activités du STADE-C2D (composante 2 de la convention C2D-Pilotage suscitée) sur la période décembre 2007 à décembre 2013 a été réalisé(e) par un Cabinet indépendant, assorti d'une matrice de recommandations à mettre en œuvre pour les améliorations attendues. Dans la même lancée ; un autre audit comptable et financier permettant d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière des Programmes C2D Fonds d'Etudes, C2D Pilotage (et ses subséquents avenants) et C2D Transversal (et ses subséquents avenants) a été réalisé. Cet audit a été exécuté sur une tranche ferme (2007 à 2015) et une tranche conditionnelle (2016). Aussi, un autre audit comptable et financier des programmes(i) C2D-Pilotage et ses subséquents avenants, (ii) C2D Transversal, (iii) C2D Pilotage 3 et (iv) C2D FATEP en une tranche ferme (2017 à 2018) et deux (02) tranches conditionnelles (une première tranche pour 2019 et une seconde pour 2020) est actuellement en cours.

En termes de volumétrie de la documentation, à titre d'information et estimatif, il est précisé qu'au regard du périmètre de l'audit, les Programmes couvrent 17 compte (s) ouvert(s) et leur(s) convention(s) de compte(s) ainsi que les relevés bancaires y afférents.

2. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage du volet Pilotage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des cabinets inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun en vue de la présélection des prestataires spécialisés en prévision d'un Appel d'Offres sur liste restreinte pour le recrutement **d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier des programmes C2D-PILOTAGE, C2D-TRANSVERSAL, C2D PILOTAGE 3 ET C2D FATEP** de l'exercice 2021 (tranche ferme), 2022 (première tranche conditionnelle), 2023 (seconde tranche conditionnelle) et 2024 (troisième tranche conditionnelle).

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées.

Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits des projets et programmes de développement.

Cette consultation est ouverte aux candidats ayant une bonne connaissance de l'administration camerounaise du contexte de l'allègement de la dette et disposant de

- D'une expertise confirmée et d'excellentes références en matière d'audit/évaluation projets et programmes dans les pays du sud et en particulier en Afrique Sub-Saharienne ;
- personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

NB : Par souci d'alternance des auditeurs, un cabinet ayant déjà audité les programmes FATEP ou Pilotage sur les exercices 2019 et 2020, ne sera pas accepté à concourir au présent recrutement.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention CCM 3013 E, relative au Pilotage du C2D.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marquées comme tels sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard le 15 juillet 2021 à 12 heures. Le dossier de candidature comportera également une **version numérique de l'offre**, déposée sur une clé USB ou un CD-rom. Les dossiers de candidature devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00055_/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2021 DU01 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES PROGRAMMES C2D-PILOTAGE, C2D-TRANSVERSAL, C2D PILOTAGE 3 ET C2D FATEP.

NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en un deux volumes:

1. Volume 1 (Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable ;
- La déclaration d'intégrité signé (disponible dans sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.

2 Volume 2 (Dossier technique)

2.1 La liste du personnel d'encadrement

Le consultant doit être un Auditeur Indépendant, ayant une expérience confirmée en en audit comptable et financier des programmes/projets de développement. Il devra par ailleurs disposer d'une bonne connaissance de l'Administration Camerounaise.

Plus spécifiquement, la mission d'audit sera composée de cinq (05) experts, sur la base des travaux à mener et des indications ci-dessous :

- Un (01) Chef de mission, Expert-Comptable disposant d'au moins dix (10) années d'expérience, (Expert n°1) dans la conduite de travaux d'audit dans les pays en développement et particulièrement en Afrique Sub-Saharienne ;
- Quatre (04) autres auditeurs de niveau BAC+5 ou plus (Expert n°2, 3, 4, 5), justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience en audit comptable et financier.

D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou/et français) de l'Etat du Cameroun et des aptitudes dans la seconde.

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné et définissant son affectation ;
- attestation de disponibilité signée sur l'honneur par l'expert concerné.

2.2 Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins dix références dans les prestations d'audit des projets réalisées en Afrique sub-saharienne. -

N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit devra être justifiée par la photocopie du procès-verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.

Seront privilégiées, les références provenant des administrations publiques ou concessionnaires (ministères, communautés urbaines, organismes parapublics etc).

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 80 pts/100.

2- Critères essentiels

- Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens au cours des trois (03) dernières années - 60 pts (06 pts/référence, soit 10 références distinctes au total) ;
- Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au thème de la mission (40 pts) :

1. Un (01) Chef de mission, Expert -Comptable, disposant d'au moins dix (10) années d'expérience, (Expert n°1) dans la conduite de travaux d'audit en Afrique Sub-Saharienne (20 pts) ;
2. Quatre (04) autres auditeurs de niveau BAC+5 ou plus (Expert n°2, 3, 4, 5), justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience en audit comptable et financier (**20 pts, soit 5 points par Expert**).

NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR). Si plus de six cabinets obtenaient une note supérieure à 80 sur 100, seuls les six premiers seront sélectionnés pour l'AONR.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 22 20 30 58, Email : minfi_ctb_stade@yahoo.fr.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

YAOUNDE le 1 Juin 2021

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN MINIBUS À L'ENSET DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités pour l'exercice 2020 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres n° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture d'un minibus à l'ENSET à l'Université de Yaoundé I ;

Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1.- L'Appel d'Offres National Ouvert n° 20-01/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture d'un minibus à l'ENSET de l'Université de Yaoundé I est déclaré **infructueux**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE BATOURI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-BRI/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE KAMBOLEPIKAMBELE III ET AMÉNAGEMENTS CONNEXES DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de Batouri lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route KAMBOLEPI- KAMBEIE lit et aménagements connexes, dans la Commune de Batouri, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les corps d'états suivants dont la liste nest pas exhaustive .

Installation ;
Terrassement Chaussée;
Assainissement/drainage
divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt-sept Millions sept cent mille (27 700 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions a toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, dans le cadre du Budget d'Investissement Public, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, Tél; 696 641 339/655 02 84 84 sises faces commissariat de Sécurité publique de Batouri dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès du service de la de la passation des Marchés Publics de ta Commune de Batouri, Tél : 696 641 339/655 02 84 84 sise face commissariat de Sécurité publique de Batouri, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batouri, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer al'appel d'offres.

8. Remises des offres

offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés, Til ; 696 641 339/655 02 84 84 sise face commissariat de Sécurité publique de Batouri au plus tard le **28 juin 2021 à 10h 00 min** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-BRI/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 En procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la route KAMBOLEPIKAMBELE III et aménagements connexes dans la Commune de Batouri, département de la Kadey, Région de l'Est.

**Financement : BIP Exercice 2021,
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à trois mois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de cinq cent cinquante-quatre mille (554 000) FCFA TTC, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique Irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Batouri, dans la salle des Actes de la mairie de Batouri le **28 juin 2021 à 11h 00 min**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

l'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

13.1.1. Critères éliminatoires

13.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

13.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

13.1.1.3. Offre financière:

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;

i. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères);

d) Chiffre d'affaires de quinze millions (15 000 000) FCFA ou plus (01 critère);

e) Attestation de solvabilité financière de vingt millions (20 000 000) FCFA ou plus être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances (01 critère).

14. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 103 et 104), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Batouri, Service de Passation des Marchés (Secrétariat Particulier Maire) Tel: 696 641 339/655 02 84

BATOURI le 8 Juin 2021

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

COMMUNE DE BATOURI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2021 DU 08 POUR LA SECURISATION ET LA DELIMITATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE CAMBOLEPI DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY; REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet la sécurisation et la délimitation du lotissement communal de KAMBOIHF dans la Commune de Bntouri, Département de la Kadey, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Organisation des missions de prospection et de sensibilisation des populations
Elaboration du clivage des travaux de la CCE assorti de l'arrêté de budget correspondant
Mandat des crédits affectés aux travaux de la CCE assorti de l'arrêté fixant les modalités de session de cette commission
Recrutement des personnels temporaires chargés du layonnage et du transport des bornes et panneaux de délimitation du site choisi par la CCE
Réalisation des travaux cadastraux pour dossier technique
Recensement et identification des personnes affectées
Réalisation des travaux d'expertise des terrains éligibles à l'indemnisation (terrain inaliénables, terrain du domaine national objet de concession ou en cours d'immatriculation, marécages aménagés avant le 5 Août 1974, etc.)
Réalisation des travaux d'expertise des cultures
Réalisation des travaux d'expertise des constructions et autres mises en valeur
Elaboration des états d'expertise des terrains; des cultures, des constructions et autres mises en valeur (PV de bornage et plan parcellaire)
Organisation des sessions de lancement et de validation des rapports de la sous-commission technique (dossier technique, états d'expertise des terrains, états d'expertise des cultures, états d'expertise des constructions et autres mises en valeur)
Elaboration du procès-verbal d'enquête, assorti des états d'expertises consolidés des biens mis en cause
Transmission du rapport de la CCE au MINDCAF
Examen des requêtes intervenues après la publication des décrets d'expropriation et d'indemnisation (omissions et réclamations diverses)
Réparation des aléas
Leviers altimétriques
Analyses géospatiales et projection du plan de lotissement
Avance charges indemnitaires + implantation des têtes de blocs

3. Cout Prévisionnel

24 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public du MINDEVEL, Ressources transférées à la Commune de Batouri - l'exercice budgétaire 2021,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tel : 596 641 339 / 65.5 02 84 84 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Service de la Passation des Marchés Publics, Tel : 596 641 339 / 65.5 02 84 84 dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 50.000 FCFA (cinquante mille francs CFA) à la Recette Municipale de Batouri.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Batouri au plus tard le **28 JUIN-2021- à 10h** heures précises. Le pli sera déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/RE/DK/C-BRI/CIPM/2021
DU 08 POUR LA SECURISATION ET LA DELIMITATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE CAMBOLEPI DANS
LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY; REGION DE L'EST.**

"A N'OUVRIR PUBLIQUEMENT QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la présente étude est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission provisoire d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire agréé par le ministre en charge de l'Economie et des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, l'acte de cautionnement provisoire et les pièces exigées doivent être produits en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois mois. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28 JUIN 2021 à partir de 11 heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant quatre critères essentiels ci-après

:

- a) Références justifiées du .soumi.ssmnmnrcl dans le domaine 20 points
- b) Méthodologie et planning d'exécution de l'étude 25 points
- c) Personnel envisagé pour l'étude 40 points
- d) Matériel technique T-5 points

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire dont les notes obtenues sont supérieures ou égales à 70 points.

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disant c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, sera déclaré attributaire.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service technique de la Commune de Batouri.

BATOURI le 8 Juin 2021

Le MAIRE

MBELESSA Auberlin

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01 AMI/APN/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR LA PRE-SELECTION DES CONSULTANTS POUR L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Les ports camerounais sont situés à l'interface des routes maritimes et terrestres de l'Afrique centrale et s'insèrent dans des réseaux de transports multimodaux. Ils sont au cœur de la chaîne logistique d'approvisionnement du Cameroun, du Tchad, de la Centrafrique et de l'Est du Congo. Ils ont vocation à accueillir les activités essentielles à la croissance dans le secteur logistique ou dans les secteurs contribuant au développement industriel, notamment dans le secteur énergétique ou relevant des filières industrielles d'avenir. En outre, l'activité portuaire est une source d'emplois et de création de richesses.

Dans le contexte de la mondialisation, y compris et peut-être plus encore en temps de morosité économique, les ports camerounais dynamiques, jouent un rôle stratégique pour le commerce extérieur de la sous-région, ainsi que pour le maintien et le développement des activités industrielles, logistiques et de commerce international dans la zone CEMAC. En un mot, les ports sont des outils de souveraineté nationale et des instruments privilégiés de la compétitivité des économies de divers pays.

Quelle stratégie pour relever le défi de la compétitivité portuaire au Cameroun ? Les ports camerounais possèdent une multitude d'atouts, mais se retrouvent au pied du podium portuaire de la côte ouest-africaine, derrière leurs concurrents ivoiriens, sénégalais, ou nigériens.

La réforme portuaire de 1998 a mené au transfert au secteur privé des activités portuaires à caractère industriel et commercial, afin de recentrer les missions des Organismes Portuaires Autonomes sur les activités régaliennes, la stratégie – notamment commerciale – en liaison étroite avec la place portuaire, et sur la gestion et l'aménagement du domaine portuaire : c'est le modèle du « landlord port ».

Grâce à la mise en application de cette réforme, les ports camerounais se sont inscrits résolument dans la modernité et ont pu gagner des volumes de trafics et retrouver une image positive auprès des grands armateurs. Cependant, la progression du trafic des conteneurs est lente et les trafics vrac commencent à stagner.

Les raisons avancées par les acteurs portuaires pour justifier cette atonie sont les suivantes :

- plusieurs acteurs portuaires ont le sentiment que les sujets portuaires sont délaissés des préoccupations économiques et politiques des pouvoirs publics. Ils regrettent et parfois dénoncent l'absence de portage des sujets portuaires ;
- les lourdeurs administratives, le coût du passage portuaire, le manque de productivité des places portuaires et le manque d'infrastructures de dessertes multimodales en capacité de desservir un large hinterland sont identifiés comme étant les principaux défis des ports camerounais.

Aussi, l'Autorité Portuaire Nationale (APN), dans la mise en œuvre de sa mission de suivi des performances portuaires, souhaite-t-elle mener une étude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais.

2. Objet

L'objet de l'étude est de définir les orientations pour améliorer la position concurrentielle des ports camerounais et en fine leur compétitivité.

OBJECTIFS

1 Objectif général

L'objectif général de l'étude est d'aboutir à une stratégie partagée pour booster le niveau de compétitivité des ports camerounais.

2 Objectifs spécifiques

Au terme de l'étude, l'APN devra disposer :

- d'une évaluation du niveau de compétitivité des ports camerounais ;
- des limites à la compétitivité des ports de Douala, Kribi et Limbé ;
- d'une stratégie pour booster le niveau de compétitivité de chaque port.

3. Consistance des prestations

Pour mener à bien les prestations de l'étude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais, le consultant devra :

D'abord, faire une évaluation du niveau de compétitivité des ports camerounais.

Ensuite, identifier les limites (*causes, manifestations, centres de responsabilité*) à la compétitivité des ports de Douala, Kribi et Limbé.

Enfin, présenter une stratégie pour booster le niveau de compétitivité de chaque port.

1 Evaluation du niveau de compétitivité des ports camerounais

Pour faire une évaluation du niveau de compétitivité des ports camerounais, le consultant devra, pour chaque port :

- définir les critères de compétitivité objectifs ;
- évaluer les critères de compétitivité ainsi définis ;
- déterminer la position concurrentielle du port par rapport aux ports concurrents de la côte ouest africaine.

2 Identification des limites à la compétitivité des ports camerounais

Pour identifier les limites à la compétitivité des ports camerounais, le consultant devra, pour chaque port, donner les causes, les manifestations et les centres de responsabilité de la non-compétitivité ainsi que leur impact sur les performances de la chaîne logistique et l'économie nationale.

3 Définition de la stratégie pour booster le niveau de compétitivité de chaque port

Sur la base des constats dégagés de l'état des lieux d'une part et, des limites à la compétitivité des ports camerounais d'autre part, le consultant devra définir une stratégie optimale pour booster le niveau de compétitivité de chaque port.

PRODUCTION DES RAPPORTS

Le consultant devra produire deux rapports d'étapes et un rapport final :

- **Rapport d'étape n°1** : Etude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais : *Evaluation du niveau de compétitivité des ports camerounais* ;
- **Rapport d'étape n°2** : Etude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais : *Limites à la compétitivité des ports de Douala, Kribi et Limbé* ;
- **Rapport final** : Etude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais : *Stratégie pour booster le niveau de compétitivité des ports camerounais*.

Chaque rapport sera produit en dix (10) exemplaires plus un (01) support numérique.

Le Consultant pourra y adjoindre tout autre rapport ou élément qu'il jugera utile pour la compréhension des résultats de l'étude.

4. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux Consultants installés au Cameroun disposant des ressources nécessaires et justifiant d'une expertise avérée dans la réalisation des prestations similaires.

De manière spécifique, les qualifications ci-après sont requises :

- Etre un consultant installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications sus évoquées ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
 - Justifier d'une bonne expérience dans la réalisation des projets similaires.

Termes de Référence de la consultation

Les Termes de Référence relatifs à l'étude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais peuvent être retirés auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN :

Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972

BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17

Fax: (237) 222 23 73 14

5. Remises des offres

Les Dossiers d'Appel à Manifestation d'Intérêt, rédigés en français et/ou en anglais, en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies respectivement marquées comme telle, devront être déposés sous pli fermé à la Cellule Juridique et des Marchés, **Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 mai, BP 11538 Yaoundé**

Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14 au plus tard le **09 juillet 2021** à **13 heures** précises, heure locale et intitulé :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/APN/2021 DU 10 juin 2021 POUR LA PRE-SELECTION DES CONSULTANTS POUR L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS »

6. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produites en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

1. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres.
2. Une photocopie de la carte de contribuable en cours de validité ;
3. Une attestation de non redevance signée par le Directeur Général des Impôts.
4. Tout autre document administratif lié à la qualité du soumissionnaire (facultatif).

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau ci-après:

N°	Documents	Opérations à réaliser	Authentification
----	-----------	-----------------------	------------------

B1	Reference de l'entreprise	Une brève description du Consultant et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires	les membres de l'équipe du Consultant devront justifier avoir effectué au moins deux (02) prestations similaires déjà exécutées au cours des cinq (05) dernières années avec copies des marchés/lettres commandes (première et dernière page) ou bons de commande et des PV de réception.
B.2	Proposition technique	-un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission ; -un calendrier, le planning et le délai d'exécution des prestations.	-Document paraphé, daté, signé et cacheté à la dernière page. -attestation de bonne connaissance dans les domaines de l'exploitation portuaire, de l'économie des transports et de la qualité .
B.3	Personnel clé	Le consultant devra fournir la liste ou le personnel clé compétent et jugé nécessaire à mobiliser pour la réalisation de cette prestation et définir les affectations proposées.	-CV avec photo datant de moins de trois (03) mois et signé -copie certifiée conforme du diplôme Attestation de présentation de l'original du diplôme -la définition des tâches.
B4	Présentation	Le document doit être bien présenté et les différentes parties séparées par une feuille de couleur différente.	

7. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

1 Critères éliminatoires :

- 1- Absence, fausses déclarations, ou falsification d'une pièce administrative ;
- 2- Pièces requises non produites en originaux ou en copies certifiées conformes ;
- 3- Note Technique inférieure à quatre-vingt points sur cent (80 pts/100)

2 Critères essentiels de notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	documents	Opérations à réaliser	points
B1	Reference de l'entreprise	-Expérience générale dans le domaine (5 points) - expérience spécifique par rapport à la mission dans un Etablissement public pour avoir réalisé des missions similaires dans le domaine (3 points)	sur 08

B2	Proposition technique	-Un descriptif de la méthodologie (15 points) -un plan de travail proposé pour accomplir la mission assortie d'un calendrier, du planning et du délai d'exécution des prestations (10 points) -attestation de bonne connaissance dans les domaines de l'exploitation portuaire, économie des transports et qualité (05 points)	sur 30
B3	Personnel clé	-Un chef de mission, Expert en exploitation portuaire BACC+5, expérience 15 ans au moins (20 points) ; -Un expert en économie des transports BACC+5, 10 ans d'expérience ou plus, (20 points) ; - Un Expert en qualité BACC+5, 10 ans d'expérience (20 points) ;	sur 60
B4	Présentation du dossier	-Sommaire général (0,50 point) -pièce classée dans l'ordre du sommaire (0,50 point) -lisibilité (0,50 point) -intercalaire de couleur (0,25 point) -reliure 0,25 point)	sur 02

Seul les trois premiers candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) sur cent (100) seront retenus et admis à concourir à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles de procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
 Chef de la Cellule Juridique et des Marchés, Autorité Portuaire Nationale, 1^{er} étage Porte n°115 Immeuble CAA,
 Boulevard du 20 mai 1972 BP 11 538 Yaoundé Téléphone fixe : 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : 222 23 73 14.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE YAOUNDE V

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ÈME SOURCE DE FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAY5 – EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème} lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance maladie, individuelle pour son personnel temporaire pour l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont répartis ainsi qu'il suit :

Cette police couvre :

- Frais médicaux (consultations, actes de médecine et soins)
- Frais pharmaceutiques sur ordonnance délivrée par un médecin autorisé.
- Frais chirurgicaux
- Les analyses ou travaux exécutés par les laboratoires autorisés
- Frais d'hospitalisation limités à 3 jours renouvelables à la demande du médecin traitant

NB : Produire une note détaillée de gestion qui précise les conditions nécessaires en assurance maladie autres que celles citées ci-dessus.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel est de **Dix millions (10 000 000) F CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent dossier d'appel d'Offres est ouverte aux Sociétés d'assurances de droit camerounais installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CAY5, exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré auprès du Service des Marchés de la CAY5 sis à côté de l'Hôpital de la Caisse dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent Avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé V.

8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07)** exemplaires (*dont un original et six copies marqués comme tels*), seront déposées contre récépissé auprès du Service des Marchés de la CAY5 sis au premier étage du siège de la CAY5 à Essos, au plus tard le **08/07/2021 à 13 heures** et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 011/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 Juin 2021 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL TEMPO?

RAIRE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5ème EXERCICE 2021.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **Douze (12) mois** après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du Marché.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les Offres seront ouvertes en deux phases.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **08/07/2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAY5 dans la salle des Actes de la CAY5. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'Offre.

12. Critères d'évaluation Les Offres seront évaluées selon la notation par points, conformément aux critères ci-après :**Critères éliminatoires :**

- 1 Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 2 Dossier Administratif incomplet ou non conforme, conformément à l'Article 92 (9) du Code des Marchés Publics ;
- 3 Absence agrément MINFI et adhésion CIMA
- 4 Absence de la caution de soumission
- 5 Note technique inférieur à 70 points/100

Critères essentiels : pour les deux lots

	Critères	Notation (points)
	Présentation générale de l'Offre	06
	Références du soumissionnaire	25
	Modalités de mise en jeu des garanties	30
	Représentativité	10
	Capacité financière	29
	TOTAL	100

Seules les Offres ayant obtenu au moins un score de 70 points sur l'ensemble des critères essentiels et techniques dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'Offres seront retenues pour l'évaluation financière.

Avec « Mn » le montant de l'Offre complète, conforme et moins disante et « Moc » le montant de l'Offre financière.

La note finale sera calculée de la manière suivante : 70% de la note Technique + 30% de la note Financière.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du gestionnaire de crédit ou de l'ingénieur du Marché.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de République, chargé des Marchés Publics, avec copie au Président du Comité National de Lutte contre la Corruption (CONAC Tel : 651649194) et au Maire de Yaoundé V.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE MFOU

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-MFOU/CIPM /2021 DU 01 JUIN 2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLNDA
DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU
CENTRE.(PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641125 2221 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'Investissement Public (MINDDEL) pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune de MFOU lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux **de construction du Centre de Santé Inégré (CSI) de NKOLNDA** dans la Commune de MFOU, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent Appel d'Offres National se composent :

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

1. LOT 100 : Les travaux préparatoires ;
2. LOT 200 : Les fondations ;
3. LOT 300 : Les maçonneries en élévation ;
4. LOT 400 : Les enduits, chapes et divers ;
5. LOT 500 : Les plafonds ;
6. LOT 600 : Les revêtements scellés ;
7. LOT 700 : La charpente et couverture ;
8. LOT 800 : Les menuiseries bois ;
9. LOT 900 : Les menuiseries métalliques ;
10. LOT 1000 : La peinture et vitrerie ;
11. LOT 1100 : L'électricité ;
12. LOT 1200 : Les fluides ;
13. LOT 1300 : L'assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant de bonne aptitudes en matière de travaux de bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEL de l'exercice 2021. **IMPUTATION : N° 55 27 351 01 641125 2221 821**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Mfou, dès publication du présent avis d'Appel Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de Marchés Publics de la Commune de Mfou dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Mfou des frais d'achat du DAO d'un montant de **Soixante mille (60 000) francs CFA** non remboursable.

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du projet ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

- VISITE DE SITE

La visite de site n'est pas obligatoire et le soumissionnaire pourra simplement s'engager sur l'honneur.

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 21 jours à compter de la date de publication de l'AAO. (cf. Art. 21CM) Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Mfou, au plus tard le 29 JUIN 2021 à **12 heures**, heure locale dans trois enveloppes internes distinctes :

- Enveloppe A : Offre Administrative,
- Enveloppe B : Offre Technique
- Enveloppe C : Offre Financière

Ces trois enveloppes seront contenues dans une quatrième laquelle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/ AONO/C-MFOU/CIPM/20 21 DU 01 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLNDA DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : Les offres parvenues après la date et l'heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **Un million (1 000 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois par rapport à la date de signature de l'avis d'appel d'offre, par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

L'ouverture des plis aura lieu le **29 JUIN 2021 à 13 heures**, heure locale, dans la salle des Actes de la Commune de MFOU par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placé auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 CRITERES ELIMINATOIRES

1.1 Offre administrative :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
2. L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour régularisation (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;
3. La fausse déclaration, pièces falsifiée ou scannées.

1.2 : Offre technique :

- a) La note technique inférieure au seuil minimal requis de 69,23% d'éléments positifs ((soit au moins 18 éléments Oui sur 26) selon la Grille de Notation en annexe;
- b) Solvabilité financière ou ligne de crédit inférieure à **Vingt millions (20 000 000)** de Francs CFA.
- c) La preuve d'avoir gagné au moins deux (02) chantiers de bâtiment d'un montant cumulé supérieur ou égal à 35 000 000 de Francs CFA au cours des trois dernières années (1ère page et dernière du contrat + PV de réceptions.)
- d) Le fait d'avoir abandonné un chantier au cours de ses deux dernières années.

1.3 : Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- b) Absence du sous détail des prix.
- c) Modification d'une quantité dans l'offre financière.

NB : Toute offre incomplète et ne respectant pas un seul des critères éliminatoires sera disqualifiée.

2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats, évalués de la manière binaire (OUI ou NON) porteront sur :

- A - Références de l'entreprise
- B – Expérience du Personnel d'encadrement
- C - Matériels
- D – Situation financière

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mfou attribuera le contrat au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le contrat de façon satisfaisante, et dont l'offre aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mfou aux heures ouvrables.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48/15/17"

- ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de MFOU se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 1 Juin 2021

Le MAIRE

NGOUMOU Francis



COMMUNE D'ESEKA

COMMUNIQUE N°14/2021/COM/C.EKA/SG DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONO/C-ESEKA/CIPM/2021 DU 17 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE, REGION DU CENTRE (1ÈRE PHASE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE),

COMMUNIQUE :

Par **DECISION MUNICIPALE N°54/2021/DM/C.EKA/SG du 14 juin 2021**, l'avis d'appel d'offres mentionné ci-dessus est déclaré **infructueux**, faute de soumissionnaires (aucune offre n'a été enregistrée).

ESEKA le 14 Juin 2021

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

PORTANT ATTRIBUTION DES CONTRATS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES N° 20-05/AONO/UYI/ CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE SERVICE DE GARDIENNAGE À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I, EN 4 LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités pour l'exercice 2020 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres n°20-05/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture de service de gardiennage à l'Université de Yaoundé I, en 4 lots ;

Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1.- Les Contrats issus de l'Appel d'Offres National Ouvert n°20-05/AONO/UYI/ CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour la fourniture de service de gardiennage à l'Université de Yaoundé I, sont attribués ainsi qu'il suit :

N° du lot	Objet du Contrat	Adjudicataire	Montant TTC tranches ferme et conditionnelle	Délai d'exécution
Lot 1	Fourniture de service de gardiennage à la FMSB	SAFETY CURTAIN SARL B.P. 14 465 Yaoundé	46 650 600 F CFA	Vingt-quatre (24) mois
Lot 3	Fourniture de service de gardiennage à l'ENSPY	SAFETY CURTAIN SARL B.P. 14 465 Yaoundé	60 531 300 F CFA	Vingt-quatre (24) mois

Article 2.- Les lots suivants, issus du même Appel d'Offres sont déclarés infructueux. Il s'agit de :

Lot 2 : Fourniture de service de gardiennage à la FALSH ;

Lot 4 : Fourniture de services de gardiennage à la Faculté des Sciences.

Article 3.- Les responsables de l'entreprise concernée sont invités à se présenter à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I pour la suite de la procédure.

Article 4.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 006/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 11 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 23 AVRIL 2021 POUR L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS, ÉDITION 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres susvisé, financé dans le cadre du Compte d'Affectation Spécial, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	Objet de l'Appel d'Offres	Lieu de livraison	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
				TTC en FCFA	
1	Elaboration de l'annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs, édition 2021	MINTOUL	GLOBAL STUDY MAINTENANCE AND CONSTRUCTION, BP : 556 Yaoundé	19 557 000	04 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 11 Juin 2021

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE YABASSI

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/CY/DN/CIPM/2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES « FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2021 »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Contexte**

Dans le cadre de l'exécution de certains projets de prévention et de sécurité routière, la **Commune de Yabassi** compte confier à des consultants privés, les prestations intellectuelles retenues dans le cadre du financement du **Fonds Routier**, pour l'exercice 2021.

Il s'agit des projets ci-après :

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints (AONR) pour l'exécution de ces projets, le Maire de la **Commune de Yabassi** lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

N°	Libellé
Projet 1	Mobilisation sociale pour la prévention et sécurité routières
Projet 2	Sensibilisation des opérateurs de motos taxi

2. Objet

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution des projets de prévention routières ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds Routier.

3. Consistance des prestations

n/a

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise et de l'expérience dans le domaine de prévention et de sécurités routières;
- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de YABASSI.

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le Jeudi **01 JUILLET 2021 à 15 heures** précises à l'adresse suivante :

Commune de Yabassi, SERVICE DES MARCHES (Porte Avec la mention :

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° /AAMI/CY/DN/CIPM/ 2021
2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE
SECURITE ROUTIERES,**

PROJET N°..... ' »

6. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifesté leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

La première enveloppe, dite « **enveloppe A** », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°..... IAAMI/CY/DN/CIPM/ 2021

POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE

ROUTIERES »

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
2. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
3. Un certificat de non redevance ;
4. Un copie de la carte de contribuable ;
5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB.: Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus.

L'autre enveloppe, dite « **enveloppe B** », portera la mention :

«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°..... /AAMI/CY?DNICIPM/ 2021

POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE

ROUTIERES»

OFFRE TECHNIQUE, pour le projet N° (Préciser le titre du projet)

L'Offre technique comprendra :

1. La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

7. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DES ENTREPRISES EN VUE DE LA PREQUALIFICATION

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple de l'entreprise concernée.

Critères d'évaluation / notes

1. Présentation du dossier /**05**
2. Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, cap financière, logistique et moyens humains) /**10**
3. Qualification des ressources pour la mission /**40**
4. Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport à l'objet de la mission /**15**
5. Projet technique avec la description des tâches et de la méthodol ainsi qu'une estimation du coût. /**20**
6. Cohérence de l'estimation du coût de la mission /**10**

Note Total /100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé,,à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à **soixante-dix (70) points sur cent (100)**, seront retenus.

8. Evaluation et publication des resultats

n/a

YABASSI le 11 Juin 2021

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES
N°20-03/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
FORAGE À LA FMSB DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités pour l'exercice 2020 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres n° 20-03/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour l'exécution des travaux de réalisation d'un forage à la FMSB de l'Université de Yaoundé I ;

Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2020;

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1.- L'entreprise **SAMOUA ROGER**, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres n° 20-03/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Réalisation d'un forage à la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales de l'Université de Yaoundé I	Ets SAMOUA ROGER	8 571 000 F CFA	Deux (02) mois

Article 2.- Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETRE D'INVITATION N° 008/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS DE DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
 AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **Maitrise d'œuvre complète des projets de désenclavement des bassins de production agricole dans le cadre de la mise en œuvre du Volet Agropastoral FED du PNDP dans le Département du Mbéré, dans la Région de l'Adamaoua**, ci-après désignés "**les Services**". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	INTEGC	Camerounais	Tel. 237 222 22 02 16 / 699 92 48 95 / BP 11 088 Yaoundé Email. info@integc.cm
2	Groupement SAFI / GEC	Tunisien / Camerounais	Tél : +216 71 906 309 Email : dg@safi-ingenierie.com / contact@safi-ingenierie.com Tél : 693 03 31 32/690 96 38 95 Email : societ_graic@yahoo.fr
3	CIBAT	Camerounais	Tel. 677 10 29 56 / 699 92 29 74 Email : dieudonnkamgo@yahoo.fr
4	LE COMPETING	Camerounais	Tel. 222 21 59 88 / 699 50 11 77 Email. cae@lecompeting.com
5	DIDON Conseil	Camerounais	Tel. 222 20 39 09 Email : didonconseilssarl@gmail.com
6	ITIS	Camerounais	Tél : 699 89 20 09/222 20 63 12 BP : 3917 Yaoundé Email : betitis@yahoo.com

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Financement

Union Européenne (11^{ème} Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'**AFD**)

5. Consultation du Dossier

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **25 juin 2021** par écrit à *Madame le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*, ou par courriel [pndp](mailto:pndp@afp.org)

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

6. Remises des offres

Les détails sur la date, l'heure et l'adresse de remise des Proposition sont :

Les Propositions devront être remises au plus tard le **13 juillet 2021 à 12 heures, heure locale à l'adresse ci-dessus** : Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2^{ème} étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél. : 692 80 75 41, Email: [pndp](mailto:pndp@afp.org)
Ces Propositions porteront la mention suivante :

*DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 008/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS DE DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
« A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »*

7. Renseignements Complémentaires

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

- Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction de deux immeubles commerciaux (R+1) le long de l'avenue principale de la ville de Yoko (deux lots)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour les travaux de construction de deux immeubles commerciaux (R+1) le long de l'avenue principale de la ville de Yoko (deux lots)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA
LOT 1 : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée un supermarché (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage le prolongement du supermarché (6 unités commerciales)	Société GLOBAL SERVICES & TRADE SARL, B.P : 86 69 Douala, Tel : 670 77 88 16/696 57 56 95	48 000 000
LOT 2 : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée, un café-restaurant avec terrasse (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage, six espaces d'activités économiques (6 unités commerciales)	ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95	48 446 082 YOKO le 6 Mai 2021 Le MAIRE ANNIR TINA Dieudonne

Article 2: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 07 (sept) mois calendaires.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004/AONO/CNPBM/CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021, POUR
L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU BÂTIMENT ABRITANT
L'ANTENNE RÉGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET
DU MULTICULTURALISME DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA
CNPBM, EXERCICE 2021, IMPUTATION : 55-54-735-03-204-130 000-2220**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55-54-735-03-204-130 000-2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement de l'exercice 2021, le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment abritant l'Antenne Régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation en puits et rigole ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Menuiserie, métallique, aluminium et vitrerie;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Aménagement extérieur.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-cinq millions trois cent mille (45 300 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CNPBM de l'exercice 2021, Imputation : **55-54-735-03-204-130 000-2220**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement dès publication du présent avis au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble Ministériel n°1 abritant les bureaux de la CNPBM à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) F CFA dans le compte intitulé « *Compte d'Affectation Spéciale* » ouvert dans les Agences BICEC de Yaoundé et de Douala.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes, placés sous simple enveloppe dont :

Ø l'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø l'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø l'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure, scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que, la couleur blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Secrétaire Général de la CNPBM, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble Ministériel n°1 abritant les bureaux de la CNPBM à Yaoundé, au plus tard le **09 juillet 2021 à 11 heures**, déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/CNPBM/CIPM/2021 du 10 juin 2021 pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment abritant l'Antenne régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme du Nord (En procédure d'urgence).
Financement : Budget CNPBM, Exercices 2021, Imputation : 55-54-735-03-204-130 000-2220
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 90 jours. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant en F CFA de neuf cent mille (900 000), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront jugées irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 09 juillet 2021 à 12heures précises** (Heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CNPBM, dans la salle de réunions sise dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence, d'au moins une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des plis,
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une pièce administrative ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - une note d'organisation et méthodologie ;
 - une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins quinze millions (15 000 000) de F CFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - une soumission timbrée et signée ;
 - le Bordereau des Prix Unitaires (BPU : pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - le Sous – Détail des Prix Unitaires (SDPU).
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- h) Non obtention de la note qualificative de 09 critères sur 12 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 12 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;
- d) Attestation de Visite des lieux signés du Délégué Régional du MINTP territorialement compétent sur **01 critère** ;
- e) Le rapport documenté de visite de site **01 critère**.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel, qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération (mise en disponibilité , révocation , démission) de la Fonction Publique sera disqualifié.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

COMMUNE DE YOKO

PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO : ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),
Communique :**

Par **DECISION N° 001 /D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot 1 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Issandja-chefferie	ETS TUM'S & FILS SARL, Tél : 670 214 215/ 695 232 500	7 103 432	8 470 843	04 mois	Ressources transférées MINEE
lot 2 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Koundé		7 103 432	8 470 843	04 mois	
Lot 3 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Medjanvouni		7 103 432	8 470 843	04 mois	Ressource propre de la Commune

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBIING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par **DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021** la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot unique : travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekaming-vers Makouri (20 km) avec pose de buses- commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95	22 610 389	26 962 888	04 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM)-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;



- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 Km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS ZAC, B.P : 11 898 Yaoundé, Tél : 699 41 93 97/675 02 48 44**, est retenu pour les travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 Km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

Article 2 : Le montant TTC du contrat est de **119 738 925 (cent dix neuf millions sept cent trente huit mille neuf cent vingt cinq) FCFA**

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 03 (trois) mois calendaires.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'entreprise **Cameroon Road Markers**, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé	Cameroon Road Markers	19 950 000 F CFA	Trois (03) mois

A cet effet, le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent communiqué, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE D'INVITATION N° 009/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
 AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Maitrise d'œuvre complète des projets d'appui au développement des filières agropastorales dans le cadre de la mise en œuvre du Volet Agropastoral FED du PNDP dans le Département du Mbéré, dans la Région de l'Adamaoua, ci-après désignés "les Services". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	SICAD / SICAD -CAM	Tchad / Camerounais	Tel. +235 63 00 34 14 / 65 47 56 32 Email : sicadcamcontact@gmail.com
2	ERE DEVELOPPEMENT	Camerounais	Tel. 222 23 25 94 / 699 93 65 37 Email : secretariateredev@yahoo.fr
3	ECTA-BTP SARL	Camerounais	Tel. 222 220 087 / 222 220 465 Email. contact@ecta_btp.com
4	LE COMPETING	Camerounais	Tel. 222 21 59 88 / 699 50 11 77 Email. cae@lecompeting.com
5	INTEGC	Camerounais	Tel. 237 222 22 02 16 / 699 92 48 95 / BP 11 088 Yaoundé Email. info@integc.cm
6	ITIS	Camerounais	Tél : 699 89 20 09/222 20 63 12 ; BP : 3917 Yaoundé Email : betitis@yahoo.com

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Financement

Union Européenne (11^{ème} Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'**AFD**)

5. Consultation du Dossier

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **25 juin 2021** par écrit à *Madame NGA Marie Madeleine, Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

- a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et
- b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

6. Remises des offres

Les détails sur la date, l'heure et l'adresse de remise des Proposition sont :

Les Propositions devront être remises au plus tard le **14 juillet 2021 à 12 heures, heure locale à l'adresse ci-dessus** : Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2^{ème} étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél. : 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr. Ces Propositions porteront la mention suivante :

« DEMANDE DE PROPOSITIONS N°009/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »

7. Renseignements Complémentaires

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0005/AONO/CNPBM/ CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR
LE CABLAGE DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU
BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55-54-735-05-101-130 000-2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), le Président de la Commission lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le câblage du réseau informatique de la CNPBM.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent :

- la validation de la pose du câble entre les postes de travail et les locaux techniques intermédiaires (3) ;
- la validation de la pose et du raccordement des prises informatiques ;
- la fourniture et pose de la fibre optique entre les locaux techniques intermédiaires et le local technique principal ;
- la fourniture et pose d'une liaison fibre optique entre le bâtiment principal et le rez de chaussée ;
- la fourniture d'un plan de câblage ;
- la segmentation du réseau en V-LAN ;
- la fourniture d'un plan d'adressage IP ;
- la fourniture d'un cahier de recette ;
- la recette et validation de qualité des liaisons ;
- la pose des goulottes et plinthes le long des chemins des câbles ;
- la pose du câble entre les postes de travail et les locaux techniques intermédiaires.

Les prestations à exécuter sont définies dans la pièce n° 5 du dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **Trente millions (30 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente consultation sont constituées d'un lot unique

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des activités en matière de fourniture et installation de matériel informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CNPBM, pour l'exercice 2021 sur l'imputation budgétaire : **55-54-735-05-101-130 000-2276**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté gratuitement dès diffusion du présent avis au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05c10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut aussi être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze (75 000) mille Francs CFA** dans le compte intitulé « *Compte d'Affectation Spécial* » ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale Bafoussam; Bamenda; Bertoua; Buéa ; Douala ; Dschang ; Ebolowa ; Garoua ; Limbé ; Maroua ; Ngaoundéré ; Yaoundé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé **au plus tard le 09 juillet 2021 à 10h00, heure locale contre récépissé**. Les plis cachetés contenant les offres devront porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°0003/AONO/CNPBM/CIPM/2021 du 10 juin 2021 pour le câblage du réseau informatique de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme »
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est deux (02) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent **mille (600 000) francs CFA** établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en *un temps*. L'ouverture des offres administratives, offres Techniques et financières aura lieu **le 09 juillet 2021 à 11 heures (Heure locale)** par la **Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CNPBM, dans la salle de réunions sise dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO)**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères suivants :

1. Critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Non-production dans les quarante-huit (48) heures d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 80 % de oui.

2. Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Spécifications techniques conformes aux prescriptions du DAO ;
- Délai de livraison ;
- Service après-vente.
- Planning et délai d'exécution.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès **du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.**

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021

la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot unique : travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de Guéré-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim- Région du Centre	ETS TANKO DESIGN, B.P : 2 033 Yaoundé, Tél : 222 21 71 01/677 69 47 19	13 784 000	16 437 420	120 jours	Ressources transférées MINEDUB

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 DU 07 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) - COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;**
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;**
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;**
- la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**
- Vu**
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**
- la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**
- Vu**
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;**
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret N° 2019/094 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;**
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;**
- Vu le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base;**

- Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Délibération N°012 /DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CDPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbe-village de la Paix-Jerusalem (28 Km) - Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim- Région D du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offres National Ouvert N°006, 007, 008, 009, 010 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: le soumissionnaire, **ETS FLORES ENTREPRISE, B.P: 0000 YAOUNDE, TEL : 695 275 474** est retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbe-village de la Paix-Jerusalem (28 km).

Article 2 : Le montant TTC du contrat est de **six millions (6 000 000) Francs CFA.**

YOKO le 4 Juin 2021

Article 3 : La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est cent trois jours (103) Jours calendaires.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE DSCHANG

POUR L'EXECUTION DES PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Contexte**

Dans le cadre de l'exécution de certains projets de prévention et de sécurité routière, le Maire de la Commune de Dschang compte confier à des consultants privés, les prestations intellectuelles retenues dans le cadre du financement du Fonds Routier, pour l'exercice 2021.

Il s'agit des projets ci-après :

N°	Libellé
Projet 1	Campagnes de proximité de prévention et sécurité routières à l'attention des populations riveraines de l'axe routier Bamengoum-melong et des établissements scolaires et universitaires dans la Commune de Dschang
Projet 2	Campagne de sensibilisation des exploitants des motocycles à titre onéreux

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints (AGNR) pour l'exécution de ces projets, le Maire de la Commune de Dschang lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution des projets de prévention routières ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds Routier.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ciaprès selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise et de l'expérience dans le domaine de prévention et de sécurités routières;
- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

4. Remises des offres

La manifestation d' intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq(05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le **30/06/2021 à 12 heures** précises à l'adresse suivante:

Commune de Dschang, service des marchés (Secretariat Général)

avec mention:

PROJET N°.....>>

5. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

- La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :
**«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001/AAMI/ DU 09/06/2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE
PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES »
PIECES ADMINISTRATIVES**

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
2. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
3. Un certificat de non redevance ;
4. Une copie de l'Attestation d'Immatriculation ;
5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB. : Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

- **«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/AAMI/SG DU 09/06/2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE
SECURITE ROUTIERES » OFFRE TECHNIQUE.**

Pour le projet N°..... (Préciser le titre du projet)

L'Offre technique comprendra :

1. La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

6. Critères d'évaluation

VOIR PIECE JOINTE.

NB:Seul les candidats ayant totalisé, à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune de Dschang tous les jours ouvrables entre **7h30 et 15h30** (Tel: **674 97 87 61**).

DSCHANG le 8 Juin 2021

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU Jacques



HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 05/04/2021 POUR LA FOURNITURE DES
MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission

Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 05 Mai 2021 relatif à la restitution du rapport de la sous-commission d'analyse et évaluation des offres administratives, techniques et financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 ;

DECIDE :

Article 1er: L'entreprise **MEDIBEST SARL, BP : 12188 DOUALA, Tel : (237) 699 99 61 31** est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à **LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC de 29 999 965** (vingt-neuf million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq) **FCFA** et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 19 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot unique :Fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022	ETS EL SHADÄI & BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé, Tél : 696 08 23 90/ 653 17 50 80/ 699 99 14 62	5 921 472	5 921 472	60 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 4 Juin 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 00000026/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS (LISTE RESTREINTE) DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 21 JANVIER 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC) FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) ET DON DU RÉSEAU ET CENTRE AFRICAIN DE TECHNOLOGIE CLIMATIQUE ET DE FINANCE (ACTFCN).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE COMMUNIQUE :

Les ONG ci-après désignées ont été retenues dans la liste restreinte pour le recrutement d'une ONG en vue de la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) :

N°	ONG	RANG	ADRESSES
1	MUTCARE	1 ^{er}	B.P 696 38 88 61/690 22 29 00 Email : ongmutcare@gmail.com
2	ADRA	2 ^{ème}	BP. 674 71 78 15 Email : adra_cameroon@yahoo.fr
3	AQUAFRIK	3 ^{ème}	Tél : 695 32 21 63/679 20 09 74/662 64 16 28 Email : aquafrik@yahoo.com
4	AAEDC	4 ^{ème}	Tél : 675 47 47 47/695 28 58 38 Email : aaedc97osc@live.fr
5	APREPS	5 ^{ème}	Tél : 677 57 62 78/690 91 54 87 Email : acs_94fr@yahoo.fr
6	RCODH	6 ^{ème}	Tél : 677 43 63 39/694 99 29 95 Email : info@agora-consulting.net

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de Guéré-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS TANKO DESIGN, B.P : 2 033 Yaoundé, Tél : 222 21 71 01/677 69 47 19**, est retenu pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de GUERE-Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

Article 2: Le montant TTC du contrat est de **16 437 420** (seize millions quatre cent trente sept mille quatre cent vingt) FCFA.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

Article 4: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011BIS/AONO/CMVANGAN/CIPM/2021 DU 01/06/2021, EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) MINI CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE. LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert (AONO) pour la réalisation des prestations de maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de quatre (04) mini centrales solaires photovoltaïques dans certaines localités de la Commune de Mvangan. Département de la Mvila, Région du Sud. Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

le contrôle technique des travaux de construction d'une mini centrale solaire;

le contrôle de l'installation de chantier, d'observation de conditions d'hygiène et de sécurité ; le contrôle de la conformité sur l'exécution des ouvrages ;

le suivi par la production des rapports techniques ;

l'assistance et la vérification des états quantitatifs aux travaux exécutés ;

le suivi de la vérification des décomptes mensuels et définitifs ;

l'assistance aux opérations de réceptions provisoires et définitives.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 19 617 027 Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets et bureaux d'études exerçant dans les domaines d'électricité et énergie renouvelable, et autres prestations intellectuelles de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du FEICOM et de la Commune de Mvangan de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Mvangan. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Mvangan, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mvangan d'une somme non remboursable de **trente cinq mille (35 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat de la Commune de Mvangan **au plus tard le 25/06/2021 à 14 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : pièces administratives ;

Enveloppe B : offre technique ;

Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°0118IS/AONO/CMVANGAN/CIPM/2021 DU 01/06/2021, EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) MINI CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT LA MVILA, REGION DU SUD »

(À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet du présent Appel d'offres est de cinq (05) mois. Ce délai maximum d'exécution des prestations comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **11** du DAO. Le montant pour ce lot unique est de 392 **341FCFA**. Cette caution provisoire sera valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 25/06/2021 à 15 heures**, par la commission interne de passation des marchés de la Commune de MVANGAN dans la salle de réunion, en présence des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier. telle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives :

Absence de caution de soumission ;

Pièce falsifiée ou non authentique ;

Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures.

Offre technique :

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

Note technique inférieure à 70/100 ;

Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning ».

Offre financière :

Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :

là soumission ;

le Bordereau des prix

le Devis Quantitatif et Estimatif ;

le Sous-Détail des prix ;

Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera arithmétique et basée sur les critères suivants : Offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

CRITERES	NOTES
Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées	11 PTS
Préférence du soumissionnaire pour les prestations similaires	2 PTS
Qualification et compétence du personnel clé de la mission ;	4 PTS
Moyens logistiques, techniques et matériels : moyen pris en compte si le candidat présente des pièces justificatives [factures, carnets de route, etc.]	16 PTS
TOTAL	100 PTS

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Le personnel fonctionnaire devra présenter les pièces justificatives de sa mise à disposition. Offre financière

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $SF = (100 \times F.m)/F$

SE : score financier. Fm : montant de l'offre la moins disante. F : montant du soumissionnaire La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

Note finale — $(70 \times \text{note technique} + 30 \times \text{note financière}) / 100$.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mvangan attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée ia mieux- disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Mvangan ou à l'Agence Régionale du FEICOM à Ebolowa.

MVANGANE le 1 Juin 2021

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE MBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 DU 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.FINANCEMENT :
BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : CONVENTION N°**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune de MBE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MBE, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PES A CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

100 TRAVAUX PREPARATOIRES

200 TRAVAUX DE FORATION

300 EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE

400 REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE

500 POSE DE POMPES : PMH

600COUT ENVIRONNEMENT

700 FORMATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :**(dix Sept millions cinq cent mille) 17.500 000 FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **40 000 (Quarante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MBE.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 02/07/2021 à 13 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 du 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01)
FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **350 000 (Trois cent cinquante mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de PAppel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02/07/2021 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

7. La pièce du dossier administratif non conforme et non régularisé dans les quarante-huit heures après dépouillement ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de forage d'un montant au moins égal à : 10 000 000 (dix millions) francs CFA (pièces justificatives : copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire) ;
3. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à réévaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MBE.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

MBE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

BABA..

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-DANS LA COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Par **DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
LOT 1 : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée un supermarché (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage le prolongement du supermarché (6 unités commerciales)	Société GLOBAL SERVICES & TRADE SARL, B.P : 86 69 Douala, Tel : 670 77 88 16/ 696 57 56 95	40 251 573	48 000 000	210 jours	Ressources transférées MINDDVEL
LOT 2 : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée, un café-restaurant avec terrasse (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage, six espaces d'activités économiques (6 unités commerciales)	ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95	40 625 645	48 446 082	210 jours	

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE BANGANTÉ

POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20T AVEC YAP ET COMPACTEUR MANUEL DANS LA COMMUNE DE BANGANGTÉEN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT ; CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDVEL DE L'EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDEVEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la fourniture suscités, le maire de la commune de Bangangté, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Bangangté, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour l'Acquisition d'un camion 20t avec Yap et compacteur manuel dans la Commune de Bangangté.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture du Camion Yap Mercedes-Benz et un compacteur manuel à rouleau tandem léger Bomag BW 65H, le transport, la manutention et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **85 000000 Fcfa**:

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021. (BIP MINDDVEL 2021).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (au Service de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté, **Téléphone 679 10 98 18 ; 695 07 86 24**) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de Bangangté.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), au plus tard le **29 juin 2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 07/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD'NDE/C-BGTE/CIPM/2021 du 07 juin 2021 Pour L'ACQUISITION D'UN
CAMION 20T AVEC YAPET COMPACTEUR MANUEL DANS LACOMMUNE DE BANGANGTE
EN PROCEDURE D'URGENCE
An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **d'un million sept cent mille (1 700 000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N.B/ La Caution n'est pas une pièce administrative par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la "date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

NB: la Caution n'est pas une pièce administrative par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 juin 2021 à 13 heures** par la Commission interne de passation des marchés de Bangangté

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. - Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
2. - Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
3. - Fausse déclaration, pièce falsifiée,
4. Absence de la caution de soumission au terme de l'ouverture des offres
5. Non régularisation d'une pièce administrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres
6. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)
7. Non-conformité à l'un des caractéristiques majeures suivantes;

CARACTERISTIQUES MAJEURES/

Camion Benne Mercedes Benz AXOR 3340 6*4 tipper

Marque : Mercedes-Benz

Modèle : Axor 3340 6*4 tipper

Numéro ID EM073913

Année de production : à partir de 2017

Kilométrage de la garantie : 127 200 km

Poids total à charger : 33

Longueur 7.8

Largeur 2.5

Hauteur 3.55

Hydraulique

Moteur/transmission

- Puissance de moteur ; 400 cv (298 kw)

- Blocage différentiel

- Boite de vitesse : manuelle

Châssis/suspension

- Configuration d'essieu : 6*4

= - Nombre d'essieux : 3- essieu

" - Hauteur du châssis: 1.12

- Empattement : 3.6

- ABS

- Pneus : Axl : 13R22.5A*le2 : 13R22.5; A*le3 ; 13 R22.5

- Réservoir de carburant : 250l .

Carrosserie:

- Longueur de chargement: 5,2

- Largeur chargement: 2,3

- Hauteur de chargement : 1,3

Cabine :

- Type de cabine: de jour

- Compacteur à Rouleau Tandem léger BOMAG BW 65H

- Moteur : HATZ1 D42 ; Puissance (net) : 6.2 kw (8.3 HP)

- Poids de service OECE : 757 kg

- Dimensions (LTh) : 2.320*762*1.210 m

Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- Présentation :
- Expérience du soumissionnaire dans le domaine ;
- Service après-vente et garantie du matériel ;
- Spécifications techniques (80%) ;
- Délai de livraison • CCAP et CST signés et paraphés à chaque page.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation jointe au DAO

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés) Tél : 679 10 9818: 695 0786 24

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : **673 2057 25/ 699 370748**

BANGANGTE le 7 Juin 2021

Le 2eme Adjoint au Maire

NYANGANG Claire

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI
DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la santé public, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER;
- MACONNERIE;
- CHARPENTE-COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- REVETEMENT ET PEINTURE ;
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE — SANITAIRE ;

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **14 079 490 (Quatorze millions soixante-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par Budget d'Investissement Public 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 **portes 115/117** de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 **Portes 115/117** de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au deuxième étage de l'immeuble siège au plus tard le **30/06/2021 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/
AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 11/06/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGAN?, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5,
DEPARTEMENT DU WOURI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres(RPAO) Le soumissionnaire doit produire son offre en 09 (Neuf) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plies doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPAO.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par une banque de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de : **281 590 FCFA (Deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent quatre-vingt-dix)** Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu le **30/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui / non)

critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièces
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP (offre financière)
- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative à l'ouverture
- Non-conformité d'une Pièce Administratives ou non régularisées dans les 48 heures après le dépouillement.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
- Figurer dans le répertoire annuel a les entreprises défailtantes établies par le MINMAP.
- Note technique inférieure à 6/8 de ces crit7res

critères essentiels :

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Présentation de l'offre Oui/Non
- La capacité financière et chiffre d'affaire Oui/Non
- Les références de l'Entreprise Oui/Non
- Le personnel d'encadrement Oui/Non
- Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- note méthodologique (organisation planning d'approvisionnement, compréhension du projet) Oui/Non
- Acceptation des conditions du marché CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages et signé et daté à la dernière page. Rapport de visite de site signé sur l'honneur plus photos en couleur Oui/Non

L'offre est validée après satisfaction de 6/8 au moins de ces critères.

Conditions d'évaluation financière

- A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement évaluée la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Mairie de Douala 5^{ème} Porte 115/117 Tel : 677 46 96 95

DOUALA le 10 Juin 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N° 10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CIVIBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO MANGORON (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique :
L'Entreprises suivant est par décision N° 10/D/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 du déclarées attributaires du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC Tranche ferme	Délai d'exécution
ETS LAPELLE	Relatif aux travaux de construction d'un pont sur le mayo Mangoron (Lot1) dans la Commune de MBE	HT :33 542 900 FCFA TTC: 39 999 431 FCFA	six (06) mois

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 7 Juin 2021

Le MAIRE

BABA..

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**DECISION N°005/D/INJS/DAG/ 2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONSÉCUTIF
A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021
DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/346 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;

Vu le décret 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'Exercice 2021;

Vu les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise ci- après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE ET FRERES BP YAOUNDE Tél : 699 225 937	Travaux de réhabilitation de l'auditorium de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).	38 538 380	3 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le **DIRECTEUR**

EBAL MINYE EDMOND

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE À LINTÉ-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu



- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable alimentée en énergie solaire à Linté-Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS TUM'S & FILS SARL, (Tél : 670 214 215/695 232 500)**, est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable alimentée en énergie solaire à Linte-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

Article 2: Le montant TTC du contrat est de 27 461 703 (Vingt sept millions quatre cent soixante un mille sept cent trois) FCFA.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

Article 4: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Communiqué :

Par **DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot unique : Travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	ETS ZAC, B.P : 11 898 Yaoundé, Tél : 699 41 93 97/ 675 02 48 44	100 410 000	119 738 925	90 Jours	Ressource FONDS ROU

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** suivants à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N° 11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE TIBANG MBE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique :
L'Entreprises suivant est par décision N° 11/D/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 du déclarées attributaires du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION			
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TRANCHE FERME	MONTANT TRANCHE CONDITIONNELLE	DELAI D'EXECUTION
01	AONO N° 06...	Travaux de construction d'un pont sur la rivière tibang Mbé dans la Commune de Mbé	ETS SARDAOUNA ET FRERES	HTVA 33 542 977 FCFA TTC 40 000 000 FCFA	HTVA: 44 444 444 FCFA TTC : 53 000 000 FCFA	06 mois

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 7 Juin 2021

Le MAIRE

BABA..

COMMUNE DE NGAOUNDAL

ADDITIF N° 14/A/MO/CIPM/ CNDAL/2021 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT- DAO N° 11 BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de reexercice 2021, le Maire de la Commune de Ngaoundal lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une boucherie municipale à Danfilé.

2. Consistance des travaux

3. Délais d'exécution

4. Coût prévisionnel

5. Participation et origine

6. Financement

7. Cautionnement provisoire

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard le **16/06/2021 à 10 heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI
(En procédure d'urgence)
A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"*

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/06/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

LIRE PLUTOT:

13. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2021, le Maire de la commune de Ngaoundal lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une boucherie municipale à Danfilé.

14. Consistance des travaux

15. Délais d'exécution

16. Coût prévisionnel

17. Participation et origine

18. Financement

19. Cautionnement provisoire



20. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

21. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

22. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard **le 18/06/2021 à 10 heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11BIS/AONO/MO/CTPiVI/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI
(En procédure d'urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

23. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

24. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 18/06/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGAOUNDAL le 11 Juin 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

**FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ÉLEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT) "EN PROCÉDURE D'URGENCE"
PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le **26 mars 2021**, entre le PRODEL et SOCOOPPBA COOP - CA pour l'a **mélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena**, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun, il est prévu la **fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat)** au profit de cette structure. Pour la réalisation de cette activité, le PCA de la SOCOOPPBA COOP CA lance une Demande de Cotation Ouverte pour la fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat)

2. Allotissement

La présente Demande de Cotation est constituée d'un lot unique intitulé : fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat).

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, pouvant satisfaire aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par une partie des du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena.

Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.5, au plus tard le **30 Juin 2021 à 11 heures** et porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE**N°05/DC/SOCOOPBA COOP - CA/CIPM/2021 du 10 Juin 2021****FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT)****"EN PROCEDURE D'URGENCE"****"A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"****8. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le PCA est de **soixante (60) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DDC d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières) aura lieu le **30 Juin 2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Siège de la SOCOOPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Moins de 3/4oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

1. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- Les marchés similaires des trois dernières années oui/non;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non;
- L'autorisation du fabricant oui/non;
- La garantie *oui/non*.

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- Été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier de Demande de Cotation ;
- Satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- Été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34.

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BANGANGTE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

DIEUTCHOU NGOKO

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ÉLEVAGE (ALIMENT TRUIR VIDE, ALIMENT DÉMARRAGE PORCELET, ALIMENT CROISSANCE, ALIMENT FINITION) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le **26 mars 2021**, entre le PRODEL et SOCOOPPBA COOP - CA pour l'a **mélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena**, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun, il est prévu la **fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie vide, aliment démarrage porcelet, aliment croissance, aliment finition)** au profit de cette structure. Pour la réalisation de cette activité, le PCA de la SOCOOPPBA COOP CA lance une Demande de Cotation Ouverte pour la fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie vide, aliment démarrage porcelet, aliment croissance, aliment finition).

2. Allotissement

La présente Demande de Cotation est constituée d'un lot unique intitulé : fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie vide, aliment démarrage porcelet, aliment croissance, aliment finition).

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, pouvant satisfaire aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par une partie des du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena.

Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.5, au plus tard le **30 Juin 2021 à 11 heures** et porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE**N°06/DC/SOCOOPBA COOP - CA/CIPM/2021 du 10 Juin 2021****FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIR VIDE, ALIMENT DÉMARRAGE PORCELET, ALIMENT CROISSANCE, ALIMENT FINITION)****"EN PROCEDURE D'URGENCE"****"A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"****8. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le PCA est de **soixante (60) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DDC d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières) aura lieu le **30 Juin 2021** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Siège de la SOCOOPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Moins de 3/4oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2.Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- Les marchés similaires des trois dernières années oui/non;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non;
- L'autorisation du fabricant oui/non;

La garantie

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- Été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier de Demande de Cotation ;
- Satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- Été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34.

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BANGANGTE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

DIEUTCHOU NGOKO

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE YOKO- COMMUNE DE YOKO- DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par DECISION N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
LOT 1 : Extension du réseau électrique en moyenne tension (MT) et basse tension (BT) sur les itinéraires : - Hôtel de ville –site des logements sociaux (300ml) ; - Carrefour Santa-Sar/SM-colline Modéo (1000 ml) ; - Rond-point gendarmerie-vers carrefour santa (1500ml).	GROUPEMENT EMERGENCE-CIELS SARL, B.P : 14 212 Yaoundé, Tél : 699 968 450	33 555 000	40 014 338	120 Jours	Ressources transférées MINEE
LOT 2 : Fourniture et pose des lampadaires solaires sur les itinéraires : - Rond-point gendarmerie-vers carrefour santa (1500ml) ; - Rond-point gendarmerie-quartier Tikar (1500 ml)		5 840 000	6 964 200	120 Jours	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e, envisage l'acquisition du Paquet Minimum en procédure d'urgence au profit des Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e pour le compte de l'année Scolaire 2021 – 2022. Vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations que vous voudrez bien chiffrer et retourner, pour le lot unique, au plus tard le 28 Juin 2021 à **13 heures**, heure locale, sous enveloppe scellée et anonyme adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e.

2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de **dix neuf millions cinq cent trente-neuf mille cinq cent (19 539 500 FCFA) francs CFA**.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national.

4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé III^e (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé III^e (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e, au titre des frais d'acquisition du dossier de Demande de Cotation.

6. Remises des offres

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires devra être accompagnée des documents suivants :

- Pièces administratives :

- Une déclaration d'intention de soumissionner ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;
- Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

- Une quittance d'achat de la présente DC d'un montant de **trente mille (30 000) FCFA** ;
Une caution de soumission d'un montant **trois cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-dix (390 790 FCFA) francs CFA**.
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

- Spécifications techniques :

- Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
- Les spécifications techniques du matériel.

- Offre financière :

- La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;
- Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page.
- L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III^e**, au plus tard le **28 Juin 2021** à **13 heures** et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2021 du 26 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des prestations est de **Quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **trois cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-dix (390 790 FCFA) francs CFA** et valable pendant **Cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations de la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28 juin 2021 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e**.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**).

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 11 Juin 2021

Le MAIRE

OWONA LUC

COMMUNE DE BIWONG BULU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 DU 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT BUDGET MINTP, EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de la route Metypkwale-Momebili et Koungoulou Ngoe-Nkol Abouk dans l'arrondissement de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud. Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental travaux d'entretien de la route Metypkwale-Momebili et Koungoulou Ngoe- Nkol Abouk dans l'arrondissement de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental de la mise en oeuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC prévisionnel : 7 500 000 FCFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, conformément à l'article 78 alinéas 3 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP Ligne Fonds routier, Exercices 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté auprès des Services du Maire de la Commune de Biwong Bulu à Biwong Bulu, Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maire de la Commune de Biwong Bulu à Biwong Bulu, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Biwong Bulu d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **vingt-cinq Mille (25 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etude Technique desreux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque dossier ;

- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et six (06) copies ;

- L'enveloppe C contenant l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-BBLU/CIPM/2021 du 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. Financement : Budget MINTP, Exercices 2021 et suivants. Imputation

COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés à la Commission Communale de ka Mairie de Biwong Bulu **au plus tard le 21/06/2021 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007A0NO/C-BBu/CIPM/PU/2021 du 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. Financement : Budget MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, Exercices 2021.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEIVIENT ».

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de huit (08) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à cent cinquante mille (150 000) fCFA soit cinquante mille (50 000fCFA) pour la phase I et cent mille (100 000) Fcfa pour la phase II. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois. ET devraient être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong-Bulu **le 21/06/2021 à 15 Heures**. A cet effet les offres seront reçu jusqu'à 14H00 au plus tard, le même jour. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une seule personne par entreprise). Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- 1 - Absence de l'original de la caution de soumission;
- 2 - Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- 3 - Non-conformité après un délai de 48 heures, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- 4 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces non authentiques ;
- 5 - Absence dans l'offre technique de :
 - 5.1) - l'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - 5.2) - absence d'une attestation de non exclusion au Marché Public (ARMP);
 - 5.3) - Une analyse des prestations à effectuer, l'approche technique et la méthodologie envisagée;
- 6 - Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Devis Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié;
- 7 - Absence dans l'offre financière d'une soumission timbrée, signée et datée;
- 8 - Absence dans l'offre financière du sous-détail des prix unitaires;
- 9 - N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et de leur expérience dans le domaine du projet : sur 60 points;
 - b) Références du BET: sur 40 points. Les offres financières
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Offre financière incomplète ;
 - absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- non-conformité au modèle de soumission ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, Tel: 672 72,60 77,1683 68 90 96.

BIWONG-BULU le 27 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO EBIA SAMUEL

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTÉ - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Communique :

Par **DECISION N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaires de Linté - dans la commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du centre.	GROUPEMENT ETS SABIR ET ETS MOHAMADOU MOUSTAPHA ISSIAKOU, Tél : 676 40 82 82	25 145 300	29 985 770	120 jours	MINEPIA

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE NGAOUNDAL

DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOUIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M. D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE ET TARARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
 PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet **New(Additif)**

DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 11/06/2021	
Désignation des Travaux	POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQU IRE CHACUN D'UN BLOC LATRINE 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 1 6.28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE ; BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE et TAPARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Financement :	PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL
Montant prévisionnel TTC	89 437 500 FCFA
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Cent vingt jours (120) jours

2. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC est de **89 437 500 (quatre vingt neuf millions quatre cent trente sept mille cinq cent) CFA**

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise

4. Financement

PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL

5. Consultation du Dossier **New(Additif)**

Le dossier de . demande de cotations peut-être retiré à la commune de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie, gratuitement à partir du **11/06/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, des publication du présent Avis.

6. Remises des offres **New(Additif)**

L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N°12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 11/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A
ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS, D'UNE BORNE FONTAINE,
DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE
SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE et TAPARE YOKO COMMUNE
DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 05/07/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt Secrétaire Général de la commune de NGAOUNDAL

7. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) **Cent vingt jours (120) jours**

8. Ouverture des Plis **New(Additif)**

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 05/07/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL

9. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite de dépôt ces celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES
N°20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU
PAVILLON DE LA FMSB À L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités pour l'exercice 2020 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour l'exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé ;

Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1.- L'entreprise **Cameroon Road Markers**, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé	Cameroon Road Markers	19 950 000 F CFA	Trois (03) mois

Article 2.- Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

**Par DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres
susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :**

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot unique :Fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022	ETS EL SHADÄI & BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé, Tél : 696 08 23 90/ 653 17 50 80/ 699 99 14 62	5 921 472	5 921 472	60 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES . À HONTA. SAIO SALASSA ET MAVO TAGUÉ, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet New(Additif)

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N° 13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021

Désignation des Travaux	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES, à Honta, Salo Salassa-Demgoya et Mayo Tagué, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Financement :	PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL
Montant prévisionnel TTC	60 817 500 CFA
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Cent vingt (120) jours

2. Cout Prévisionnel

Un Montant prévisionnel **TTC 60 817 500 (soixante millions huit cent dix sept mille cinq cent) CFA**

3. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL

5. Consultation du Dossier New(Additif)

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie gratuitement à partir du **11/06/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres **New(Additif)**

L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) parcs D'INTERVENTION ZOO
SANITAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES à Honta, Salo Salassa et Mayo Tagué,
COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 05/07/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat Général de la commune de Ngaoundal**

7. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) **Cent vingt (120) jours**

8. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundal en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 05 /07/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

9. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°013/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 DU 08 JUIN 2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU MT/BT DE EKOM-NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Est déclaré **infructueux** l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 du 13 Avril 2021 pour l'exécution des travaux de renforcement du réseau MT/BT de EKOM-NKOL-OBOM dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

NKOLAFAMBA le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES
EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET
MANKIM-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par **DECISION N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
LOT 1 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré (CSI) de Linté-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	ETS LA PIERRE, B.P :6013 Yaoundé Tel : 699 19 00 67/ 677 58 36 80	6 520 000	7 775 100	60 jours	Ressources Transférées MINSANTE
LOT 2 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mankim-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre		6 520 000	7 775 100	60 jours	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MAKAK

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de MAKAK lance pour le compte du Gouvernement, une demande de cotation relative à l'acquisition en appareillages pour les personnes handicapés de la commune de MAKAK, département du Nyong et Kellé, région du Centre

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la consultation, sont les suivantes :

- La fourniture du matériel y compris toute sujétion ;
- divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **5 000 000 (cinq millions francs) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations du présent dossier de cotation sont réparties en un lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières dans les domaines du mobilier, du matériel et des réseaux informatiques.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de la commune de MAKAK (Secrétariat général), Tél : 699 80 69 35

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la commune de Makak (Secrétariat General) dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA** payable à la recette Municipale de MAKAK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de la commune de MAKAK sous pli fermé au plus tard le **08 JUILLET 2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS DE DEMANDE DE COTATION**

N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **100 000 (cent mille francs) CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **08 JUILLET 2021 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Mairie de MAKAK, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

14. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Offre incomplète ou non conforme
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des fournitures.

2. Principaux critères de qualification

- Références du soumissionnaire ;
- Délai de livraison ;
- Capacité financière ;
- Lettre de soumission signée avec cachet.

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière évaluée le moins disant (hors taxes), reconnue conforme au Dossier de Consultation et remplissant les capacités techniques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la commune de MAKAK (Secrétariat général) sis dans les locaux abritant la mairie de MAKAK au numéro : 699 80 69 35 Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 222 20 37 32 ; 658 26 26 82 ; 651 64 91 94. CONAC : 1517.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE NKOLAFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVELEXERCICE : 2021 IMPUTATION: 641175 2254 821 AUTORISATION : IW02477 MONTANT PREVISIONNEL : 25 000 000 TTC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
641175 2254 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de **renforcement du réseau MT/BT de EKOM – NKOL-OBOM dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier, amené et repli du matériel ;
- Etude et piquetage ;
- Abattage et élagage d'arbres ;
- Renforcement de la ligne MT existante en ligne MT/BT triphasé ;
- Construction d'une ligne MT monophasé en câble torsadé 4*25mm² ;
- Prestations diverses.
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL), exercice 2021 sur la ligne **IMPUTATION: 641175 2254 821**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Nkolafamba**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la **Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général)** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Nkolafamba** d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la **Commune de Nkolafamba**, au plus tard le **01 JUILLET 2021 à 12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au **Maire de la Commune de Nkolafamba**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **01 JUILLET à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en un (1) temps le **01 JUILLET 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. {Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** des critères essentiels ;

2 Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	03 /oui
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	41 /oui
3	Visite de site	03 /oui
4	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	04 /oui
5	Capacité financière	01 /oui
TOTAL		/ 53 /oui

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** (37 sur 53) des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *quatre-vingt-dix (90) jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Additif à l'appel d'offres

Les additifs au Dossier d'Appel d'Offres pourront également être ajoutés par le Maître d'Ouvrage, en vue de rendre plus claire la compréhension du document d'Appel d'Offres ou d'apporter des modifications techniques autres à ces documents. Ces additifs seront transmis, le cas échéant, à tous les soumissionnaires, et feront partie des documents d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU 1517 ».

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois



INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMMUNIQUE N°042 /C/INJS/DAG/2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports communique :

Par Décision N°005/D/INJS/DAG/2021 du 09 JUIN 2021, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux sus-mentionnés :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE ET FRERES BP YAOUNDE Tél : 699 225 937	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).	38 538 380	3 mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales de l'INJS aux fins de l'élaboration du marché y relatif.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le **DIRECTEUR**

EBAL MINYE EDMOND

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !